

Rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune de Walhain

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2019 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

A MM. les membres du Conseil communal exclusivement

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2019. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre 2019.

Table des matières

1	CORPS COMMUNAL	7
1.1	Le Collège et le Conseil communal	7
1.2	Le Plan Stratégique Transversal	11
1.3	Composition des Commissions et Conseils consultatifs.....	11
1.3.1	Commission Communale des Finances :	11
1.3.2	Commission Locale de Développement Rural (CLDR)	11
1.3.3	Conseil consultatif de de l'Environnement et du climat :	11
1.3.4	Conseil consultatif de la Mobilité.....	12
1.3.5	Conseil Consultatif de l'Agriculture	12
1.3.6	Conseil consultatif de l'Economie.....	12
1.3.7	Commission ConnexionS.....	12
1.3.8	Conseil consultatif de la Culture	12
1.3.9	Conseil consultatif du Sport.....	12
1.3.10	Conseil Consultatif des Aînés.....	12
1.4	Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).....	12
1.5	Office du Tourisme	13
1.6	Commission Communale de l'Accueil (CCA).....	13
1.7	Commission Paritaire Locale (COPALOC)	13
1.8	Conseil de Participation	13
1.9	Représentations aux Assemblées générales et autres.....	13
2	ADMINISTRATION GENERALE	16
2.1	Le Personnel	16
2.1.1	Composition du Service du Personnel	16
2.1.2	Organigramme	16
2.1.3	Grades légaux	17
2.1.4	Personnel administratif.....	17
2.1.5	Personnel spécifique.....	17
2.1.6	Personnel technique.....	17
2.1.7	Personnel ouvrier.....	17
2.1.8	Personnel de garderie et/ou entretien des locaux	18
2.1.9	Personnel enseignant	18
2.1.10	Formations	18
2.1.11	Stages	19
2.2	Le Comité de direction (CODIR).....	19
2.2.1	Composition :	19
2.2.2	Fonctionnement :	19
2.3	Le Service juridique	19
2.3.1	Composition :	19
2.3.2	Fonctionnement :	19
2.4	Cadre du Personnel.....	21
2.5	Publications communales	23
2.6	Service informatique	23
2.6.1	Composition.....	23
2.6.2	Acquisition de nouveaux logiciels	23
2.7	Communication	23
2.7.1	Composition.....	23

2.7.2	Fonctionnement	23
2.8	Service Animation	24
2.8.1	Composition	24
2.8.2	Activités	24
2.8.3	Réceptions et cérémonies	25
2.9	Indicateur	25
2.10	Contentieux	25
3	ÉTAT CIVIL - POPULATION	28
3.1.1	Composition	28
3.1.2	Population de droit	28
3.1.3	Mouvement du Service Population	28
3.1.4	Délivrance de documents	29
3.1.5	Classement de la Commune et graphique	29
3.1.6	Graphique et pyramide des âges	30
3.1.7	État civil : tableaux et graphiques	31
4	FINANCES	33
4.1.1	Composition	33
4.1.2	Budget communal de l'exercice 2019 après MB2/2019	33
4.1.3	Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier	33
4.1.4	Fiscalité 2019	33
4.1.5	Compte de l'exercice 2018	39
4.1.6	Assurances	39
4.1.7	Cultes	40
4.1.8	Conseil consultatif de l'Economie	41
4.1.9	Commission Consultative des Finances	41
5	URBANISME - LOGEMENT	42
5.1	Composition	42
5.2	Dossiers traités	42
5.3	Permis d'urbanisme délivrés par la Fonctionnaire délégué	43
5.4	Patrimoine	43
5.4.1	Petit patrimoine populaire wallon :	43
5.4.2	Liste officielle des arbres et haies remarquables	43
5.5	Formations	43
5.6	Documents réglementaires	43
5.7	Outils d'aménagement du territoire	44
5.8	Révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (au lieu-dit Chemin du Pont Valériane)	44
5.9	Programme communal de développement rural (PCDR)	44
5.9.1	Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)	44
5.9.2	Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local	45
5.9.3	Réunions	45
5.10	Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)	46
5.10.1	Composition	46
5.10.2	Réunions	47
5.11	Subsides - Prix	47
5.12	Logement	48
5.12.1	Composition	48
5.12.2	Ancrage communal et création de logements publics	48

5.12.3	La gestion des logements existants dans le patrimoine communal et CPAS	48
5.12.4	Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers.....	48
5.12.5	Octroi d'une prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois	49
5.13	La cartographie	49
5.14	Smart Cities	49
6	TRAVAUX.....	50
6.1	Composition.....	50
6.2	Epandage hivernal	50
6.3	Actions sur fonds propres	50
6.3.1	Sel de déneigement 2019-2020.....	50
6.3.2	Assistance technique ponctuelle 2020	50
6.3.3	Acquisition d'une nouvelle camionnette plateau	50
6.3.4	Acquisition d'un camion de chantier équipé d'une grue, d'un système porte-conteneur et de deux conteneurs	51
6.3.5	Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries	51
6.3.6	Location et entretien de vêtements professionnels pour les ouvriers communaux et les techniciennes de surface	51
6.3.7	Démolition du bâtiment modulaire de l'école de Tourinnes	51
6.3.8	Aménagement de la grange des Six heures	52
6.3.9	Entretien et dépannage des alarmes incendie et intrusion dans les bâtiments communaux et du CPAS.....	52
6.3.10	Reconstruction de la Chapelle de la Gloriette à Nil-St-Vincent.....	52
6.3.11	Travaux d'entretien du revêtement des rues de la Scierie et Saint-Fromont.....	52
6.4	Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon	52
6.4.1	Mise en conformité du Fenil.....	53
6.4.2	Sécurisation des itinéraires cyclables points-nœuds et communaux.....	53
6.4.3	Aménagement d'un carrefour des rues du Maieur, de la Cure, d'Orbais et du Chemin du Pont Valériane à Tourinnes-Saint-Lambert.....	54
6.4.4	Acquisition d'une brosse frontale sur tracteur pour traiter les coulées boueuses.....	54
6.4.5	Acquisition de matériel pour désherbage alternatif.....	54
6.4.6	Placement d'un système de contrôle d'accès sur les portes des bâtiments dans les trois implantations scolaires.....	55
6.4.7	Installation d'une aire de jeux au square Arémat de Libersart	55
6.4.8	Acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides.....	55
6.4.9	Sécurisation de divers passages pour piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques	55
6.4.10	Placement de nouvelles serrures sur les portes d'accès des bâtiments dans les trois implantations scolaires communales	55
6.4.11	Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale.....	56
6.4.12	Potale Sainte-Anne-Marie.....	56
6.5	Actions subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW	56
6.5.1	Plan d'investissement 2013-2016 : égouttage exclusif de la rue Cruchenère	56
6.5.2	Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie	57
6.5.3	Réalisation d'une station de relevage aux Hayettes	57
6.6	Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie	57
6.6.1	Plan d'investissement 2017- 2018.....	57
6.6.2	Plan d'investissement 2019-2021.....	58
6.6.3	Désignation d'un bureau d'ingénierie pour des travaux de réfection du réseau routier dans le cadre du plan d'investissement 2019-2021	58
6.6.4	Marché public de travaux phase I concernant la réfection et entretien de voiries communales dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2019-2021 de travaux subsidiés.....	58

6.7	Sauvegarde du patrimoine wallon	59
6.7.1	Restauration du Château de Walhain	59
6.7.2	Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais.....	59
6.8	Charroi automobile.....	60
7	ENVIRONNEMENT –ÉNERGIE– MOBILITE.....	63
7.1	Composition.....	63
7.2	Conseil de l'Environnement et du climat (depuis le 2 septembre)	63
7.3	Conseil consultatif de la Mobilité	63
7.4	Agenda 21 local.....	63
7.5	Semaine des initiatives.....	63
7.6	Déchets.....	63
7.7	Nature et espaces publics	64
7.8	Eau et inondations	65
7.9	Agriculture.....	66
7.10	Nouveau Conseil consultatif de l'Agriculture	66
7.11	Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable	66
7.12	Gestion des plaintes et des infractions environnementales.....	66
7.13	Travail de collaboration avec le Service de l'Urbanisme	67
7.14	Energie	67
7.15	Mobilité.....	67
7.15.1	Composition du service Mobilité:	67
7.15.2	Activités réalisées	67
8	SERVICE ANIMATION.....	68
8.1	Composition.....	68
8.2	Location des salles communales	68
8.3	Commission consultative de la Culture	69
8.4	Office du Tourisme de Walhain	69
9	COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES.....	69
9.1	Partenariat avec le territoire de Madimba.....	69
9.2	Jumelages.....	69
10	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....	70
10.1	Population scolaire au 1 ^{er} octobre	70
10.2	Organigramme de l'enseignement communal.....	70
10.2.1	Ecole de Walhain centre	70
10.2.2	Ecole de Tourinnes.....	71
10.2.3	Ecole de Perbais.....	71
10.2.4	Maîtres spéciaux des trois implantations scolaires.....	71
10.3	Commission Paritaire Locale (COPALOC)	71
10.4	Conseil de Participation	72
11	ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE.....	72
11.1	Composition.....	72
11.2	Fonctionnement :	72
11.3	La Commission Communale de l'Accueil (CCA)	72
11.4	Plan d'action annuel 2018-2019.....	74
12	ACTION SOCIALE.....	76
12.1	Centre Public d'Action Sociale CPAS.....	76
12.1.1	Conseillers de l'Action sociale	76

12.1.2	Comité spécial du Service social	76
12.1.3	Bureau permanent.....	76
12.1.4	Comité de concertation	76
12.1.5	Fonctionnement	76
12.2	Conseil Consultatif des Aînés.....	77
12.3	La Crèche communale « Le Petit Favia »	77
12.3.1	Conseil d'Administration.....	77
12.3.2	Assemblée générale :.....	77
12.3.3	Personnel.....	77
12.4	La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups ».....	78
13	AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	79
13.1	Conseil d'Administration.....	79
13.2	Statistiques	79
13.3	Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées	79
13.4	Formations	79
13.5	Contact	79

1 CORPS COMMUNAL

1.1 Le Collège et le Conseil communal



Xavier DUBOIS, Bourgmestre – Avenir communal
Finances, Budget, Sécurité, Police, Etat-civil, Population, Administration générale et Personnel, Développement durable, Ruralité et Agriculture, Information et Communication, Relations publiques, Intercommunalité, Gouvernance et éthique, Budget participatif, Accueil des nouveaux habitants.

Chemin de Corroy, 4 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/87.95.59
xavier.dubois.mandataire@walhain.be



Jean-Marie GILLET, Premier Echevin - Ecolo
Urbanisme, Aménagement du territoire, Logement et habitat, Economie, Emploi et formation, Produits locaux, Développement local, ADL, Tourisme et Patrimoine, Nouvelles technologies et numérique.

Rue du Warichet, 1 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0486/64.50.37
jean.marie.gillet.mandataire@walhain.be



Francis SPRIMONT, Deuxième Echevin – Avenir communal
Culture, Ecole de musique, Bibliothèques, ludothèques, Sport et infrastructures sportives, Mouvements de jeunesse, Manifestations et festivités locales, Jumelages, Culte et commémorations, Vie associative, Gestion des salles, prêts de matériels, Travaux publics et voiries

Rue de la Station, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/42.00.70
francis.sprimont.mandataire@walhain.be



Vincent EYLENBOSCH, Troisième Echevin - Ecolo
Mobilité, usagers lents, sécurité routière, Transition énergétique, Environnement, Commune zéro déchet, plantations, PCDN, biodiversité, Bien-être animal

Rue du Trichon, 96 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/17.65.31
vincent.eylenbosch.mandataire@walhain.be



Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Quatrième Echevine – Avenir communal
Enseignement, numérisation des écoles, sécurisation des abords, Garderies, association de parents, activités parascolaires, Jeunesse et politique intergénérationnelle, Participation citoyenne, Conseil communal des enfants et des adolescents, Action et cohésion sociale, Petite enfance, Familles, Personnes âgées, Santé publique, Personnes handicapées, Volontariat, Egalité des chances, Coopération Nord-Sud et Commune hospitalière

Rue de la Station, 209 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0474/96.54.93
isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be



Agnès NAMUROIS, Présidente du CPAS - Ecolo

Rue des Combattants, 57 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0473/34.22.36
agnes.namurois.mandataire@walhain.be



André LENGELE, Conseiller communal – Avenir communal

Rue des Verts Pacages, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0498/21.62.46
andre.lengele.mandataire@walhain.be



Laurence SMETS, Conseillère communale - WAL1

Rue de Blanmont, 14 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/88.43.30
laurence.smets.mandataire@walhain.be



Philippe MARTIN, Conseiller communal -WAL1

Rue Saiwère, 2 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0495/82.69.94
philippe.martin.mandataire@walhain.be



Nicole THOMAS-SCHLEICH, Conseillère communale - WAL1

Rue de Libersart, 73 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0498/68.35.10
nicole.thomas.mandataire@walhain.be



Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale - WAL1

Rue Saint-Martin, 57 à 1457 Nil-Saint-Vincent
isabelle.denef.mandataire@walhain.be



Olivier PETRONIN, Conseiller communal Avenir communal

Rue Margot, 52 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/45.02.32
olivier.petronin.mandataire@walhain.be



Didier HAYET, Conseiller communal - WAL1

Rue des Combattants, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0492/09.93.66
didier.hayet.mandataire@walhain.be



Francine KEKENBOSCH, Conseillère communale - WAL1

Rue de la Campagnette, 29 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/87.04.07
francine.kekenbosch.mandataire@walhain.be



Mélanie HAUBRUGE, Présidente du Conseil communal – Avenir communal

Chemin du Pont de la Chasse, 9 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/31.55.84
melanie.haubruge.mandataire@walhain.be



Bernadette VANDENBOSCH, Conseillère communale – Avenir communal

Acremont, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0498/37.66.63
bernadette.vandenbosch.mandataire@walhain.be



Ria BREYNE, Conseillère communale - Indépendante

Acremont, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0498/37.66.63
bernadette.vandenbosch.mandataire@walhain.be



Nadia LEMAIRE, Conseillère communale – Ecolo

Rue d'Enfer, 106 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0494/573.494
nadia.lemaire.mandataire@walhain.be



Jean-Paul DELFORGE, Conseiller communal - WAL1

Rue de la Culée, 26 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/78.28.53
jean-paul.delforge.mandataire@walhain.be

La démission de M. **Jules PRAIL** comme Conseiller communal (WAL1) a été actée par le Conseil communal en sa séance du 28 octobre 2019 ; il y a été remplacé par M. Jean-Paul DELFORGE, premier suppléant.

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes Avenir communal et Ecolo.
La minorité est composée du groupe WAL 1

La démission de Mme Rya BREYNE, Conseillère communale (WAL1), comme membre de son groupe politique a été actée par le Conseil communal en sa séance du 27 mai 2019 ; elle y siège comme indépendante.

Au cours de l'année 2019 (avec décembre 2018) :

Le Conseil communal se sera prononcé sur un total de **394** objets répartis sur **13** séances tenues aux dates suivantes : les 3, 5 et 20 décembre 2018, les 7 et 28 janvier, 11 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, les 2 et 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre.

Le Conseil communal a tenu 2 **Séances Publique Commune** avec le Conseil de l'Action Sociale les 28 janvier et 10 décembre.

Le Collège communal, composé du Bourgmestre, des Echevins, de la Présidente du CPAS et du Directeur général, s'est réuni à **48** reprises pour traiter **3.408** objets.

1.2 Le Plan Stratégique Transversal

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'Administration.

C'est un document évolutif pouvant être actualisé en cours de mandature communale et devant faire l'objet d'au moins deux évaluations, en milieu et en fin de mandature.

Notre PST, après avoir été présenté au Comité de concertation entre la Commune et le CPAS, a été approuvé par le Collège communal et ensuite soumis au Conseil communal, en sa séance du 28 octobre 2019 pour y être débattu publiquement et pour y être acté.

La Commune s'est dotée du logiciel IaPST (développé par IMIO) qui gère principalement deux aspects de la gestion du PST:

- les objectifs à atteindre, qui peuvent comprendre plusieurs niveaux structurels
- les actions à réaliser, permettant de décliner les objectifs en actions concrètes

Ce logiciel permettra l'amélioration de l'organisation et du suivi du travail.

Le Collège s'est engagé dans sa déclaration de politique communale d'évaluer chaque année, au moment de la présentation des comptes, l'état d'avancement du PST au Conseil communal.

Le tableau de bord du PST est joint en annexe

1.3 Composition des Commissions et Conseils consultatifs

1.3.1 Commission Communale des Finances :

MM. Xavier DUBOIS (Président) ; Jean-Marie GILLET ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Olivier PETRONIN ; Didier HAYET, Aurélie FLAMAND (Directrice financière ff.).

1.3.2 Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

MM. Xavier DUBOIS (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Isabelle DENEFF-GOMAND, Mélanie HAUBRUGE, Nadia LEMAIRE (quart communal), Gautier BEAUJEAN, Yves BERTHOLET, Emmanuel CHALMAGNE, Dominique FINFE, Pascal FROMENT, Jean-Luc GILOT, Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE, Damien MARY, Anne-Sophie MATHIEU, Jacques PIRSON, Elise ROBERT, Catherine RONSE, Philippe STRAPPART, Ekkehard STARCK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, Alain WAFFLARD (effectifs), Geoffroy BEKKERS, Ludovic BOQUET, Geoffroy CASSART, Michaël de POSCH, Patricia DE WINTER, Guibert d'OULTREMONT, Jean-Marie GILLET, Bénédicte GRANDGAGNAGE, Didier HAYET, Francine KEKENBOSCH, Charlotte MASY, Jean-François NIEUWENHUYTS, Robert OLBRECHTS, Baudouin OLDENHOVE, Didier ROUSSEAUX, Mireille SANSDRAP, Francis PRIMONT, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Éric VERHELST, Grégoire WUILLAUME (suppléants).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN (010/65.33.90)

1.3.3 Conseil consultatif de de l'Environnement et du climat :

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND, Nadia LEMAIRE (représentantes du Conseil communal), Telma Nelly BEZERRA PALLARES, Ludovic BOQUET, Nelly CHAPELLE, Allison COLASSIN, Thomas COLLIGNON, Michaël de POSCH, Guibert d'OULTREMONT, Françoise DUPPEROY, Anne-Sophie MATHIEU, Serge MATHIEU, Catherine RONSE, Thérèse TORREKENS, Jean-Pierre VAN PUymbrouck (membres à titre personnel).

1.3.4 Conseil consultatif de la Mobilité

MM. Didier HAYET, Bernadette VANDENBOSCH (représentants du Conseil communal), Michaël de POSCH, Guibert d'OULTREMONT, Christian HOUET, Emmanuel LEPINE, Michel LEROY, Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE, Charlotte MASY, Laurent RICHELLE, Elise ROBERT, Ekkehard STARCK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, (membres à titre personnel).

1.3.5 Conseil Consultatif de l'Agriculture

MM. Laurent GREGOIRE (Président), Olivier PETRONIN, Jean-Paul DELFORGE (représentants du Conseil communal), Gautier BEAUJEAN, Ludovic BOQUET, Michaël de POSCH, Hervé DEMASY, Anne-Marie LAUVAUX, Michel LEROY, Michaël MARTIN, Jean-François NIEUWENHUYTS, Christian REULIAUX, Elise ROBERT, Catherine RONSE, Jean-Pierre VAN PUymbrouck (membres à titre personnel).

1.3.6 Conseil consultatif de l'Economie

MM. Michaël de POSCH (Président), André LENGELE, Nicole THOMAS-SCLEICH (représentants du Conseil communal), Gautier BEAUJEAN, Guibert d'OULTREMONT, Christian HOUET, Jean-Pierre LETOURNEUR, Serge OCTAVE (membres à titre personnel).

1.3.7 Commission ConnexionS

MM. Jean-Pierre LETOURNEUR (Président), Agnès NAMUROIS, Didier HAYET, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Bénédicte GRANDGAGNAGE, Aurélie BISTON (représentants du Conseil communal), Allison COLASSIN, Sophie DAPSENS D'YVOIR, Mimi DEPRez, Anne-Françoise DESIRANT, Guibert D'OULTREMONT, Benoît GERARD, Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE,

Secrétaire : Amandine CONARD (010/65.49 .44)

1.3.8 Conseil consultatif de la Culture

MM. Michel BERO (Président), Francine KEKENBOSCH, Nicolas ART (représentants du Conseil communal), Nathalie ARNOULT, Franz BERTRAND, Edith CHAIDRON, Allison COLASSIN, Julie DELECOCQ, Anne-Françoise DESIRANT, Françoise DUPPEROY, Josette SCHOONJANS-GODA, Paul VAN RUYCHEVELT (membres à titre personnel).

1.3.9 Conseil consultatif du Sport

MM. Nicole THOMAS-SCHLEICH, Mélanie HAUBRUGE (représentantes du Conseil communal), Allison COLASSIN, Thomas COLLIGNON, Laurent DELVILLE, Benoît GERARD, Josiane HENRY, Michaël MARTIN, Guy VAN DER STRAETEN (membres à titre personnel).

1.3.10 Conseil Consultatif des Aînés

MM. Danielle GALLEZ (Présidente), Raymond FLAHAUT, Andrée MOUREAU (représentants du Conseil communal), Edith CHAIDRON, Jean-Marie DEPRez, Mimi DEPRez, Josiane HENRY (membres à titre personnel).

1.4 **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)**

MM. Éric VERHELST (Président depuis le 10 juillet), Marie-Gabrielle VEKEMANS ; Vincent GERARDY ; Jean-Pierre GOFFART ; Fabienne DIERCKXENS ; Sébastien CARLHIAN (effectifs) ; Jean-Pierre VAN PUymbroek ; Yves BERTHOLET ; Charlotte MASY ; Stéphane COPPENS ; Audrey GOERGEN ; Cédric ROUSSEAU (1ers suppléants). Nicolas HENRYOT ; Francine DEVALCK ; Xavier DELFORGE ; Geoffroy BEKKERS ; Philippe BORGHGRAEVE ; Aurélie BISTON (2èmes suppléants) ; Jean-Marie GILLET (Echevin de l'Urbanisme) ; Vincent EYLENBOSCH (Echevin de la Mobilité) ; Nathalie SMOES (Fonctionnaire déléguée du Service Public de Wallonie) ; Agnès DECELLE (Conseillère CATU).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN (010/65.33.90)

1.5 Office du Tourisme

MM. Philippe MARTIN (Président), Ria BREYNE, Anne-Françoise DESIRANT, Anne-Marie LAUVAUX, Annick LEBON, Bernard LEGROS, Marie-Thérèse MARCHAND, Dominique MOUSSET, Josette SCHOONJANS-GODA, Paul VAN RUYCHEVELT.

1.6 Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente) ; Philippe MARTIN ; Nadia LEMAIRE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH ; Mélanie HAUBRUGE ; Agnès NAMUROIS (suppléants) ; Anne SERNEELS ; Stéphanie DEVILLE ; Hélène PONCELET (représentants des écoles) ; Aurélie BISTON ; Serge OCTAVE (représentants des personnes qui confient les enfants) ; Fanny VANLIERDE (représentante de l'éducation permanente) ; Claire BOURNONVILLE ; Virginie HAYNE (représentants des accueillantes extrascolaires) ; Brigitte MASSAUX (Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Sébastien FRANCIS, Yolande ORTS ; Francis MARTIN (représentants des services, associations ou institutions) ; Sophie GILLIS (Office de la Naissance et de l'Enfance – coordinatrice accueil) ; Patricia LOVENS (Province) ; Isabelle PAAR (coordinatrice ATL)

Secrétaire : Isabelle PAAR (010/65.32.08)

1.7 Commission Paritaire Locale (COPALOC)

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente) ; André LENGELE ; Agnès NAMUROIS ; Didier HAYET ; Francine KEKENBOSCH ; Delphine BRICART (effectifs) ; Bernadette VANDENBOSCH ; Nadia LEMAIRE ; Ria BREYNE (démission le 27 mai) ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Mélanie HAUBRUGE ; Valérie LIROUX (suppléants) ; Monique SIMON ; Marie-Thérèse ANDRE ; André DEHUT ; Fabian DIELS (représentants syndicaux) ; Anne SERNEELS ; Mélanie DECALUWE ; Laetitia RAYNAUD ; Maïté MEERT (représentants du corps professoral)

Secrétaire : Mme Astrid de FAILLY (010/65.32.82)

1.8 Conseil de Participation

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente), André LENGELE ; Agnès NAMUROIS ; Philippe MARTIN ; Didier HAYET ; Delphine BRICART (effectifs) ; Bernadette VANDENBOSCH ; Nadia LEMAIRE ; Laurence SMETS ; Mélanie HAUBRUGE ; Francine KEKENBOSCH ; Valérie LIROUX.

1.9 Représentations aux Assemblées générales et autres

Asbl « Le Petit Favia »

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE ; Delphine BOUSMAN-ART ; Fanny VANLIERDE ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Marcelle MONCOUSIN ; Aurélie BISTON ; Maude LETHE.

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

MM Raymond FLAHAUT ; Geoffroy CASSART ; Vinciane GILARD ; Philippe MARTIN ; Francine KEKENBOSCH ; Alain WAFFLARD.

Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (InBW)

MM. Laurence SMETS ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Olivier PETRONIN ; Vincent EYLENBOSCH ; Serge-Francis PRIMONT.

Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

MM. Laurence SMETS, Agnès NAMUROIS, Didier HAYET ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Bernadette VANDENBOSCH.

Intercommunale ORES ASSETS

MM. Philippe MARTIN ; Didier HAYET ; Vincent EYLENBOSCH, Serge-Francis PRIMONT ; Mélanie HAUBRUGE.

Intercommunale IPFBW

MM. Jean-Marie GILLET ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Olivier PETRONIN ; Xavier DUBOIS ; Didier HAYET.

Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO)

MM. Philippe MARTIN ; Jean-Marie GILLET ; Olivier PETRONIN ; Didier HAYET ; Xavier DUBOIS.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

Mme Nadia LEMAIRE.

Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)

M. Vincent EYLENBOSCH

Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. André LENGELE.

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (effectif) et Agnès NAMUROIS (suppléante).

Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Nadia LEMAIRE

Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

MM. Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE et Pascale HENRY.

Société de logements de service public "Notre Maison"

Mme Agnès NAMUROIS (jusqu'au 2 septembre) remplacée par M. Jean-Marie GILLET.

Régie des Quartiers Notre Maison

Mme Mélanie HAUBRUGE.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

M. Jean-Marie GILLET.

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

Mme Nadia LEMAIRE.

Contrat de Rivière Dyle-Gette

MM. Vincent EYLENBOSCH (effectif) et Serge-Francis PRIMONT (suppléant).

Conseil d'orientation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon

MM. Jean-Marie GILLET (effectif) et Nadia LEMAIRE (suppléante).

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Anne-Françoise DESIRANT.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ.

Comité de pilotage « Les P'tits Loups »

MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Maud LETHE.

La Ressourcerie Rappel

M. Xavier DUBOIS.

Conseil de Police

MM. Xavier DUBOIS ; Laurence SMETS ; André LENGELE ; Vincent EYLENBOSCH (effectifs) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Didier HAYET ; Olivier PETRONIN et Bernadette VANDENBOSCH (suppléants).

TV-COM

M. Stéphane LALOUX.

CANAL ZOOM

M. Cyril LIZEN.

2 ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Le Personnel

2.1.1 Composition du Service du Personnel

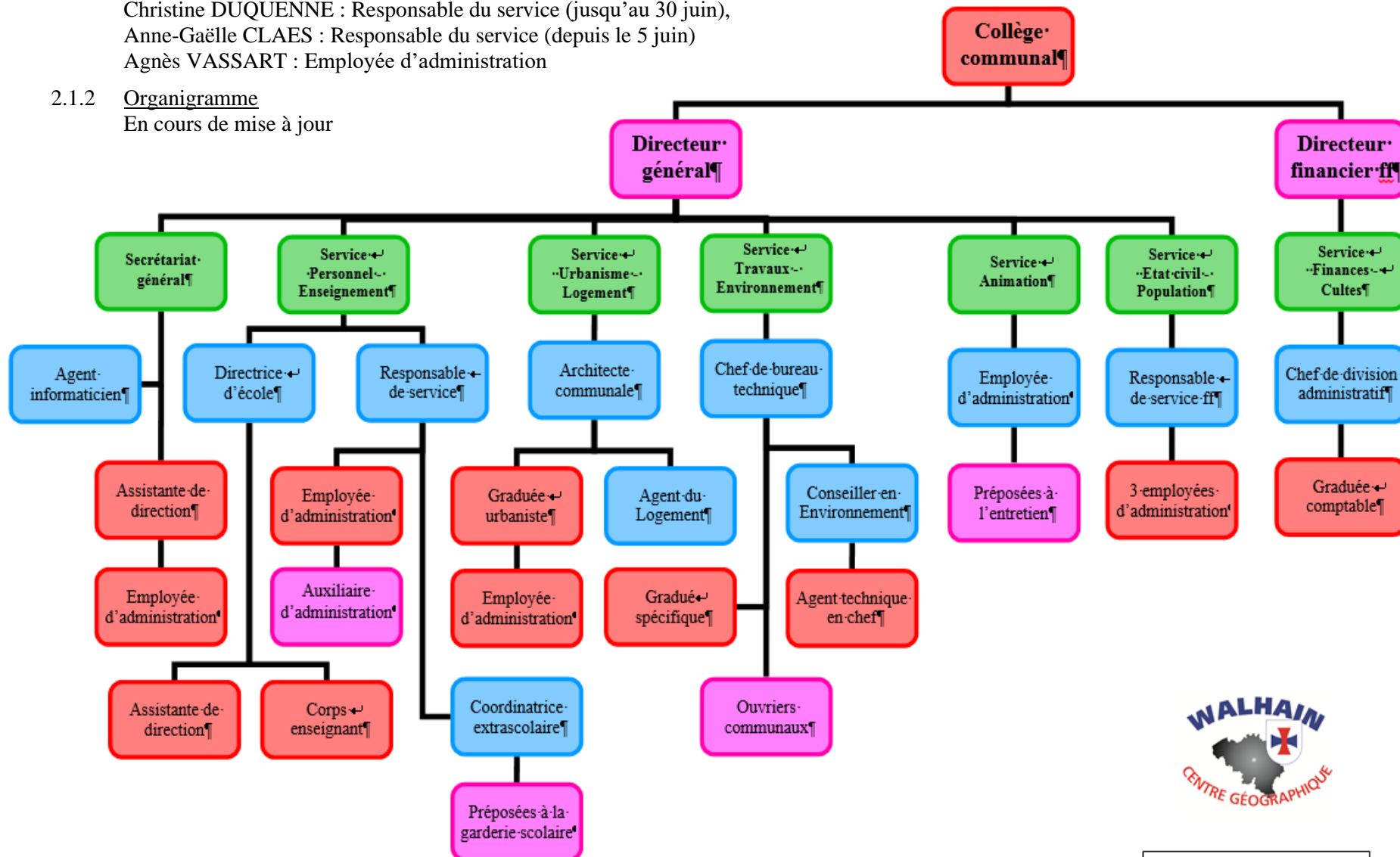
Christine DUQUENNE : Responsable du service (jusqu'au 30 juin),

Anne-Gaëlle CLAES : Responsable du service (depuis le 5 juin)

Agnès VASSART : Employée d'administration

2.1.2 Organigramme

En cours de mise à jour



2.1.3 Grades légaux

M. LEGAST Christophe, Directeur général
 Mme FLAMAND Aurélie, Directrice financière ff..

2.1.4 Personnel administratif

DELCOURT Monique, Employée d'administration (S)
 DUQUENNE Christine, Employée d'administration (S – jusqu'au 31/05/2019)
 HENRY Nathalie, Employée d'administration (S)
 LABYOIT Isabelle, Employée d'administration (S – I.C. 1/5 temps)
 MORTIER Stéphane, Employé d'administration (S)
 VASSART Agnès, Employée d'administration (S – I.C. 1/5 temps)

 HANNON Colette, Employée d'administration (APE)
 HUBERT Martine, Employée d'administration (APE)
 JADOUILLE Anne-Michèle, Employée d'administration (C – ½ temps)
 ROBERT Pauline, Employée d'administration (APE)
 WOUEZ Caroline, Employée d'administration (C – 28/38)

 BOUVIER Caroline, Auxiliaire d'administration (C – ½ temps - en incapacité de travail)

2.1.5 Personnel spécifique

DECELLE Agnès, Attachée spécifique - architecte (C)
 MAROY Brigitte, Attachée spécifique – conseillère en environnement (C – mi-temps)
 FOUARGE Christine, Attachée spécifique – conseillère en environnement (C)
 MATONDO Alda, Attachée spécifique – juriste (APE)
 CLAES Anne-Gaëlle, Attachée spécifique – gestion des ressources humaines (C – depuis 05/06/2019)

 HAVENITH Catherine, Gradué spécifique – Secrétariat général (APE)
 PAAR Isabelle, Gradué spécifique – Coordinatrice ATL ½ temps
 et Archiviste 1/5 temps
 VAESKEN Nathalie, Gradué spécifique – Urbanisme (C - 4/5 temps)
 VAN den STEEN Nicolas, Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS)
 VANDERBEECK Marie, Gradué spécifique – Population/Etat Civil (C – ½ temps)

2.1.6 Personnel technique

MARCHAL Benoît, Chef de bureau technique (S)

 BOUVIER Rodrigue, Gradué spécifique – Travaux (APE)

2.1.7 Personnel ouvrier

DECELLE Marc, Ouvrier qualifié (S)
 CAP Jonathan, Ouvrier qualifié (S)
 JASPART Cédric, Ouvrier qualifié (S)

DELVAUX Kévin, Ouvrier (APE - I.C. complète)
 JASPART Julien, Ouvrier (APE)
 LANNOY Jean-Marie, Ouvrier qualifié (APE)
 LEGLISE Rudi, Ouvrier (APE)
 LOIS Jean-François, Ouvrier qualifié (APE)
 MIRGUET Arnaud, Ouvrier (APE)
 MONFILS David, Ouvrier qualifié (APE)

PALANGE Manuel,	Ouvrier (APE)
ROUSSEAUX Aurélien,	Ouvrier (APE - I.C. complète)
THAYSE Didier,	Ouvrier (APE)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE)
HARDY Julien,	Ouvrier saisonnier (C – du 20/05 au 31/12/2019)
LOIS Jérémy,	Ouvrier saisonnier (C – du 20/05 au 31/12/2019)
VAN AVERMAET Guy,	Ouvrier saisonnier (C – du 20/05 au 31/12/2019)

4 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août
 42 moniteurs et coordinateurs sous contrat durant les 7 semaines de plaines de vacances
 8 jeunes et un encadrant du 1^{er} au 14 août – Opération « Eté solidaire »

2.1.8 Personnel de garderie et/ou entretien des locaux

DEWIT Carine,	Ouvrière qualifiée – entretien (S)

ANCART Valérie,	Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (C)
BARBIER Carole,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
BOURNONVILLE Claire,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (APE)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
DELESTIENNE Anne,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
DUPONT François,	Auxiliaire professionnel – garderie (C – jusqu'au 06/09/2019)
FRANCOIS Mariel,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE)
GOFFAUX Mathilde,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C)
HAYNE Virginie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
ISSA Maryam,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
MANCONI Mirella,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
REGNIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
SCOURNAUX Nancy,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
SPRIMONT Nathalie,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
VANHOOLANT Pascale,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
VAN LOO Sandrine,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (C)

ETIENNE Eric,	Auxiliaire professionnel – entretien (APE – 21/38 mis à disposition de la Crèche « Le Petit Favia »)
JAENEN Kimberley,	Puéricultrice (C – 1/2 temps mis à disposition de la crèche « Le Petit Favia »)

Pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement.

2.1.9 Personnel enseignant

Voir chapitre 10.2

2.1.10 Formations

132,5 jours de formation suivis par 41 agents

2.1.11 Stages

M. Thibaut FRANCOIS au Service Environnement du 25 mars au 5 avril.

Légende :

- (S) agent statutaire ;
- (C) agent contractuel ;
- (APE) agent contractuel subventionné ;
- (IC) interruption(s) de carrière.

2.2 **Le Comité de direction (CODIR)**

2.2.1 Composition :

MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Aurélie FLAMAND (Directrice financière ff.) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Christine DUQUENNE (Responsable du service du Personnel et de l'Enseignement) jusqu'au 30 juin et Anne-Gaëlle CLAES (Responsable du service du Personnel) depuis le 5 juin ; Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux) et Catherine HAVENITH (Secrétaire).

2.2.2 Fonctionnement :

Le Comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Le Comité de direction s'est réuni les 19 février, 28 mars, 16 avril, 7 et 31 mai, 10 octobre et le 26 novembre.

Des réunions conjointes entre les Comités de direction de la Commune et du CPAS ont été tenues les 5 mars, 26 novembre et 5 décembre.

2.3 **Le Service juridique**

2.3.1 Composition :

Biyela MATONDO, juriste.

2.3.2 Fonctionnement :

Assurer le support administratif :

- Rédaction et finalisation des projets de délibération du Collège et du Conseil ;
- Soutien juridique aux différents services communaux ;
- Rédaction de diverses conventions (Baux pour les locaux du Bia bouquet, conventions d'occupation précaire de terrains communaux, convention de collaboration relative à l'utilisation du cheval de trait en milieu rural, etc.) ;
- Rédaction d'arrêtés ;
- Elaboration des formulaires du guichet en ligne (services communaux).

Gestion de toute tâche spécialement confiée par le Collège communal, dont notamment:

- Fournir des réponses aux contentieux juridiques;
- Vérification et/ou élaboration de la motivation des marchés publics;
- Rédaction des projets de règlements administratifs (Prime jeunes, Prime à l'installation d'accueillantes d'enfants en bas âge...);
- Mise en demeure à l'encontre des propriétaires des caravanes sis au camping du Val d'Alvaux de réaliser les travaux nécessaires à la mise en conformité des installations de gaz et d'électricité de leur caravane.

Sensibilisation du personnel au Règlement général sur la protection des données:

- Organisation en collaboration avec l'UVCW, d'une demi-journée de sensibilisation au RGPD pour le personnel communal et CPAS, le 21 février 2019 ;
- Elaboration d'une politique communale de protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

2.4 Cadre du Personnel

Le cadre du personnel au 1^{er} juin 2018 est devenu exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 5 septembre 2018

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division administratif	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D2-D3-D4-D5-D6	10	5	3	2
Auxiliaire d'administration	E	E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménag.)	A	A1sp.-A2sp.-A3sp.-A4sp.	2	1		1
Attaché spécifique (Conseiller Envir.)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Juriste)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Personnel)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (Finances)	B	B1-B2-B3	1	1	1	
Gradué spécifique (Urbanisme)	B	B1-B2-B3	1	1		1
Gradué spécifique (Archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Graduée spécifique (Extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (Secrétariat général)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de division technique	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1	1	

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
Agent technique (mobilité - prévention)	D	D7 - D8	1		1	
Gradué spécifique (Travaux)	B	B1-B2-B3	1		1	
<u>D. Personnel ouvrier</u>						
Brigadiers	C	C1-C2	3	3		
Ouvriers qualifiés	D	D2-D3-D4	16	10	6	
Auxiliaires professionnels	E	E2-E3	12	5	7	
<u>E. Personnel d'entretien et de garderie</u>						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E2-E3	8	4	3	1
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E2-E3	12	4	7	1
<i>Totaux</i>			83	43	37	6
<u>G. Personnel occasionnel ou à titre précaire</u>						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E2-E3	2		2 (CDD)	
<u>H. Personnel enseignant</u>				Régime particulier		
<u>I. Volontariat</u>				Régime particulier		

2.5 Publications communales

1 bulletin communal d'information, 8 feuilles communales, 1 feuille spéciale CCATM, 1 feuille spéciale pour les Commissions et Conseils consultatifs.

2.6 Service informatique

2.6.1 Composition

Cédric LENGELE, Informaticien

2.6.2 Acquisition de nouveaux logiciels

iA-Téléservice : pour un guichet en ligne effectif depuis le 10 septembre. Il permet au citoyen de commander certains documents du Service Population/Etat-civil directement sur le site internet communal

IA.PST : utilisé comme outil de gestion pour le Plan Stratégique Transversal.

Renouvellement du parc informatique : procédure pour un marché en centrale d'achat qui sera clôturée fin d'année pour une installation début 2020. Ce renouvellement s'accompagnera d'une mise à niveau de l'ensemble des licences bureautiques pour une plus grande efficacité du travail et de la maintenance.

2.7 Communication

2.7.1 Composition

Pauline ROBERT et Isabelle LABYOIT.

2.7.2 Fonctionnement

Beaucoup de choses se passent à Walhain dans une multitude de domaines. Malheureusement, trop souvent, une partie de ces activités ne rencontrent pas le succès espéré par défaut de communication. Une communication efficace et ciblée des activités organisées par nos associations, nos entreprises, nos clubs sportifs et mouvements de jeunesse mais aussi des activités organisées par la commune et le CPAS a dû être développée via l'amélioration des outils d'information et de communication à la population.

En effet, plusieurs axes sont mis en œuvre afin de dynamiser et d'améliorer l'efficacité de nos différents outils de communication

Site internet:

Depuis le 10 septembre, nous avons mis en ligne notre nouveau site internet. Plus aéré, plus clair, plus moderne, ce nouveau site se veut également plus intuitif. Il sera petit à petit équipé d'outils interactifs. Un outil de commande de documents administratifs payants sera intégré à ce nouveau site internet.

Par ailleurs, ce nouveau site permettra l'intégration de cartes interactives qui seront alimentées à la fois par l'administration et les citoyens en vue d'accéder à des informations de terrain communiquées en temps réel à la population ainsi qu'aux touristes désireux de découvrir nos campagnes, nos producteurs et artisans locaux et notre patrimoine.

Page Facebook :

Nous avons également renforcé l'exploitation de notre page Facebook afin de communiquer en direct avec la population (annonce des événements, des travaux en cours, appels à candidatures, avis à la population, etc...).

Nouveau logo communal :

La modernisation de notre identité visuelle, au-delà de notre site internet, passe également par l'adoption d'un nouveau logo. Celui-ci se veut plus moderne et plus épuré tout en intégrant les éléments et symboles essentiels de notre territoire.



Le blason de la commune, la croix des Trinitaires, est placé au centre d'une carte de la Belgique modernisée. Il constitue ainsi un point de repère géographique afin d'appuyer notre statut de Centre géographique de la Belgique. Un troisième élément vient compléter cette identité visuelle : le vieux château de Walhain y fait en effet son apparition, symbolisé par une tour médiévale qui vient coiffer le « i » de Walhain. L'intégration du château dans notre logo cadre avec le développement de notre nouvelle stratégie touristique axée autour de la valorisation touristique de ce site exceptionnel (voir article plus loin). Ce nouveau logo constitue un ensemble formant l'identité de nos villages, de notre commune, avec comme spécificité, celle d'être située au



centre de la Belgique, tout en mettant en avant notre patrimoine, notre ouverture, notre dynamisme mais également notre authenticité. Des déclinaisons monochromes du logo principal ont aussi été développées afin d'en permettre une utilisation variée.

Newsletter

Cet objectif de modernisation de nos outils de communication passe également par la création d'une newsletter hebdomadaire (envoyée chaque vendredi à midi).

Bulletins d'information

Enfin, nos bulletins d'information ont eux aussi été modernisés. La feuille communale mensuelle est désormais baptisée « Walh'news ». Un bulletin d'information communal plus complet, le « Walh'infos », est distribué quatre fois par an (en janvier, mai et septembre avec une édition spéciale en mars).

Panneau lumineux

Le panneau lumineux placé sur la façade de la maison communale sert à informer le citoyen sur les événements proches mais également à alerter la population sur des problèmes techniques tels que des coupures de courant, les canicules, pics de pollution,...

2.8 Service Animations

2.8.1 Composition

Isabelle LABYOIT, Responsable du service et Anne DELESTIENNE (du 1^{er} au 31 octobre)

2.8.2 Activités

- Accueil des nouveaux habitants le 5 octobre
- Corrida les 23 juin et 7 décembre
- Journées du Patrimoine les 7 et 8 septembre
- Opération "Place aux enfants" le 19 octobre

2.8.3 Réceptions et cérémonies

- Remise des vœux le 23 janvier
- Vernissage de l'exposition « La Guerre apprivoisée » le 26 avril
- Remise des brevets cyclistes aux élèves des écoles communales le 22 mai
- Vernissage de l'exposition « Cartographie anciennes de Walhain-Saint-Paul » le 14 juin
- Réception des élèves de 6^{ème} primaire des écoles communales de Walhain le 27 juin
- Vernissage de l'exposition « Ce jour-là » le 19 juillet
- Cérémonie des Jubilaires le 6 septembre
- Inauguration de la plaine de jeux de Libersart le 18 septembre
- Vernissage de l'Exposition de l'artiste « Hélian » le 25 septembre
- Réception pour le projet de jumelage Lerrain/Lerinnes le 12 octobre
- Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants le 11 novembre
- Distribution de plants d'arbres aux habitants le 23 novembre
- Remise des Mérites Sportifs et Culturel le 9 décembre.

2.9 Indicateur

Au 30 novembre 2019 (avec le mois de décembre 2018), le secrétariat général enregistrait **959** courriers entrants recommandés.

2.10 Contentieux

ACTIONS EN DEFENDANT

Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement du plaignant suite à sa démission d'office de ses fonctions dans l'enseignement communal – Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l'avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d'instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1^{er} février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2016 par la Commune – Dernières conclusions déposées le 15 février 2017 par la partie adverse – Dernières conclusions déposées le 15 mars 2017 par la Commune – Audience de plaidoiries du 31 octobre 2017 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Conclusion après audience déposées le 31 janvier 2018 par la partie adverse – Conclusions après audience déposées le 28 février 2018 par la Commune – Courriers du Greffe du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon portant convocation à l'audience fixée au 5 novembre 2018 – Affaire en cours.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011 – Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire en cours.

Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant – Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d'introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre partie défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l'expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l'expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l'expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l'avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l'Expert judiciaire – Rapport définitif de l'Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l'avocat de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d'aménagements d'urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l'auteur du rapport du GISER – Affaire dormante.

Action en dommages et intérêts suite à un accident de roulage causé par une taque d'égout manquante dans l'allée Vaux-en-Beujolais – Requête introductive d'instance déposée le 30 mai 2013 par la partie adverse – Citation en intervention forcée de la Société adjudicatrice Viabuïld déposée le 19 mars 2014 – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 1^{er} septembre 2014 par la Commune – Conclusions en réponse déposées le 7 septembre 2015 par la Compagnie Ethias Assurance – Audience de plaidoiries le 12 septembre 2016 devant le Tribunal de Police du Brabant wallon – Jugement rendu le 26 septembre 2016 par le Tribunal de Police du Brabant Wallon déboutant la partie requérante – Requête d'appel déposée le 27 octobre 2016 par la partie requérante devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Ordonnance rendue le 30 janvier 2017 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions d'appel déposées le 20 mars 2017 par la Compagnie Ethias Assurance – Conclusions d'appel additionnelles et de synthèse déposées le 14 septembre 2017 par la Compagnie Ethias Assurance – Jugement rendu le 3 mai 2019 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon confirmant le jugement du Tribunal de Police ayant débouté la partie requérante – Affaire close.

Contestation par la Société BASE du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013 – Requête contradictoire introduire le 27 mai 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 23 juin 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Conclusions déposées le 25 septembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2014 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 4 février 2015 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 20 février 2015 par la Commune – Jugement rendu le 1^{er} juin 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon condamnant la Commune à la restitution de la taxe 2013 sur les pylônes de téléphonie mobile – Délibération du Collège communal du 11 novembre 2019 décidant la mise en non-valeurs des taxes contestées sur exercices antérieurs – Affaire close.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013 – Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire en cours.

Action en dommages et intérêts contre l'absence de valorisation barémique du traitement du plaignant entre 1997 et 2007 dans le cadre de ses fonctions dans l'Administration communale – Citation de la Commune de Walhain en date du 1^{er} décembre 2016 pour comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Audience d'introduction du 13 décembre 2016 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Requête en fixation de délai déposée le 17 mai 2017 par la partie adverse – Ordonnance du 10 juillet 2017 du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Délibération du Conseil communal du 20 décembre 2018 portant approbation d'une convention de transaction – Conclusions de désistement d'action déposées le 22 février 2019 par l'avocat de la partie adverse – Jugement rendu le 25 juin 2019 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon prenant acte du désistement d'action – Affaire close.

Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme délivré le 22 février 2017 pour « Construction d'un petit logement complémentaire sur le lot 2 », sur un bien sis à Perbais – Requête introduite le 25 octobre 2017 par la partie adverse auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Mémoire ampliatif déposé le 6 avril 2018 par la partie adverse en l'absence d'intervention volontaire de la bénéficiaire du permis délivré – Ordonnance rendue le 26 juin 2018 par le Conseil d'Etat statuant provisoirement sur la requête en intervention de la bénéficiaire du permis délivré – Courrier du 12 novembre 2018 de la nouvelle propriétaire du bien concerné portant renonciation au permis d'urbanisme délivré – Affaire close.

ACTION EN DEMANDANT

Action en cessation des activités d'un agriculteur sur une parcelle communale exploitée sans autorisation – Citation introductive d'instance déposée le 13 mars 2015 devant la Justice de Paix de Wavre – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2015 – Audience d'introduction du 24 mars 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Audience tenue le 21 avril 2015 devant le Juge de Paix de Wavre en vue de tenter un règlement transactionnel – Ordonnance rendue le 5 mai 2015 par le Juge de Paix de Wavre fixant le calendrier de procédure – Conclusions déposées le 26 mai 2015 par la partie adverse – Conclusions déposées le 1^{er} juillet 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 9 juillet 2015 par la partie adverse – Audience de plaidoiries du 15 septembre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Note d'argumentation complémentaire déposée le 8 octobre 2015 par la Commune – Seconde audience de plaidoiries du 13 octobre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Jugement rendu le 20 octobre 2015 par le Juge de Paix de Wavre ordonnant à la partie adverse de libérer la parcelle sous peine d'astreintes et désignant un expert judiciaire pour évaluer le montant des dommages subis par la Commune – Réunion contradictoire tenue sur place le 16 novembre 2015 par l'expert judiciaire – Notes préliminaires de l'expert judiciaire datées du 15 mars 2016 – Affaire dormante.

Recours en annulation auprès du Conseil d'Etat contre la décision ministérielle portant répartition du Fond des communes pour l'exercice 2016 – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2016 – Requête introduite le 23 janvier 2017 par la Commune auprès du Greffe du Conseil d'Etat – Mémoire en réponse déposé le 10 avril 2017 par la partie défenderesse – Mémoire en réplique déposé le 2 juin 2017 par la Commune – Dernier mémoire déposé le 23 avril 2019 par la partie défenderesse – Rapport de l'Auditeur du Conseil d'Etat daté du 7 octobre 2019 concluant à l'annulation de l'acte attaqué – Affaire en cours.

3 ÉTAT CIVIL - POPULATION

3.1.1 Composition

Byela MATONDO, Responsable du Service (jusqu'au 26 novembre) ; Marie VANDERBEECK (depuis le 27 novembre) ; Nathalie HENRY, Monique DELCOURT, Colette HANNON et Anne-Michèle JADOUILLE, employées d'administration.

3.1.2 Population de droit

Population de droit⁽¹⁾ au 29/11/2019

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes - St-Lambert	Walhain-St-Paul et Perbais	TOTAL
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122
2017	2.274	2.118	2.790	7.182
2018	2.285	2.132	2.808	7.225
2019	2.311	2.200	2.906	7.417

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

3.1.3 Mouvement du Service Population

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
A. <u>ENTREES</u> (Inscriptions)	511	307	467	478	317	378	401	480	372	340	420
B. <u>SORTIES</u> (Radiations)	414	241	323	382	314	278	319	398	261	301	311
C. <u>NAISSANCES</u>	81	64	81	64	79	62	78	76	60	61	73
D. <u>RADIATIONS D'OFFICE</u>	8	14	7	15	14	10	8	9	6	3	20
E. <u>INSCRIPTION D'OFFICE</u>							1	3	1	1	3

3.1.4 Délivrance de documents

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cartes d'identité	1.259	1.341	1.619	1.073	1.205	725	1152	1626	1.193	969	731
Cartes de séjour			56	36	35	57	39	57	58	66	92
Certificats d'identité (-12 ans)	357	361	173	247	283	205	272	260	301	345	256
Certificats d'identité (Bébés)	76	78	0	0	79	0	0	0	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	310	340	370	284	270	275	260	285	275	265	270
Bulletins de renseignements	260	330	241	215	240	150	100	178	146	0 *	0
Passeports	241	399	362	345	295	376	459	504	435	470	429
Permis de conduire provisoire	424	445	459	444		99	108	169	101	69	99
Permis de conduire internationale						45	44	55	46	58	55
Nombre de permis délivré							481	357	286	252	307

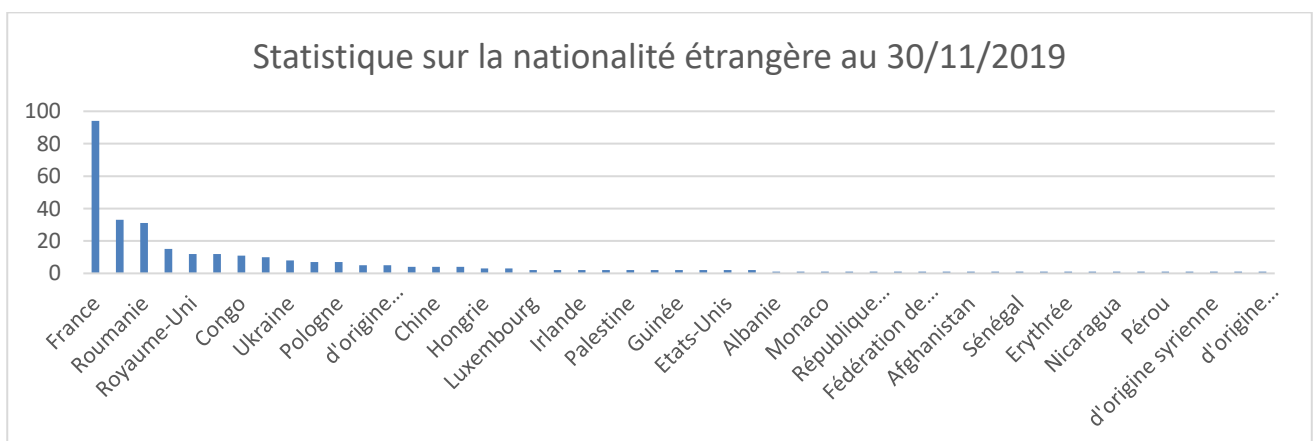
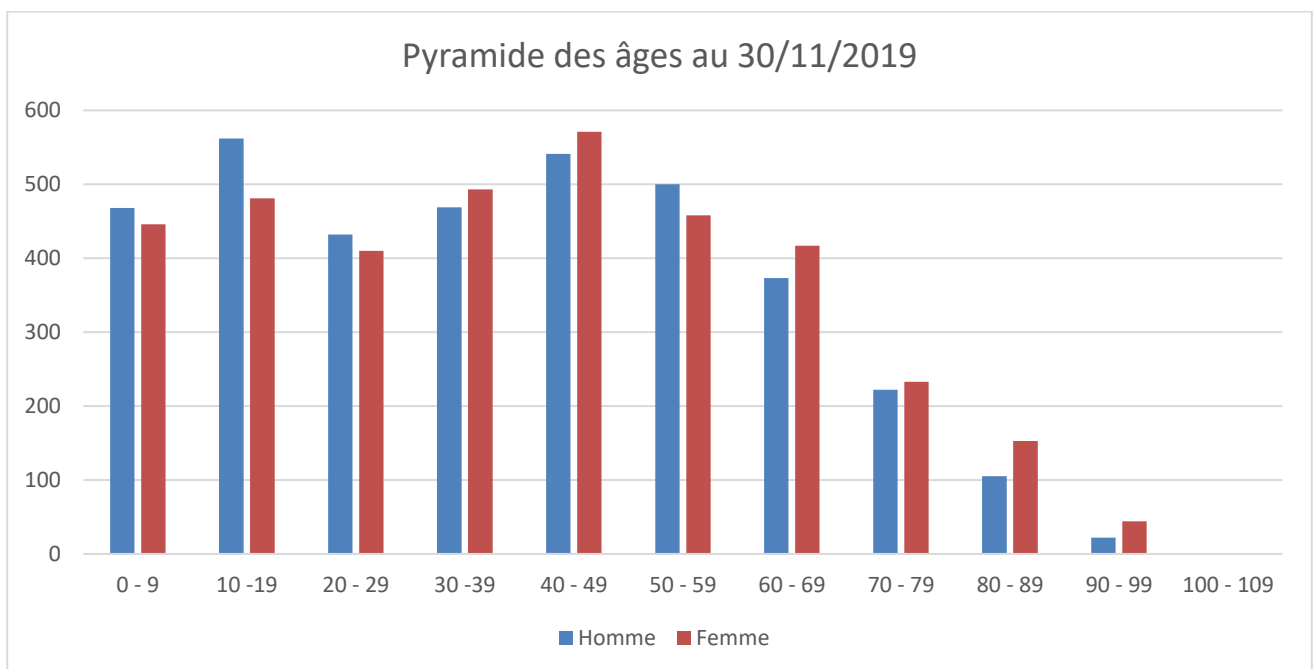
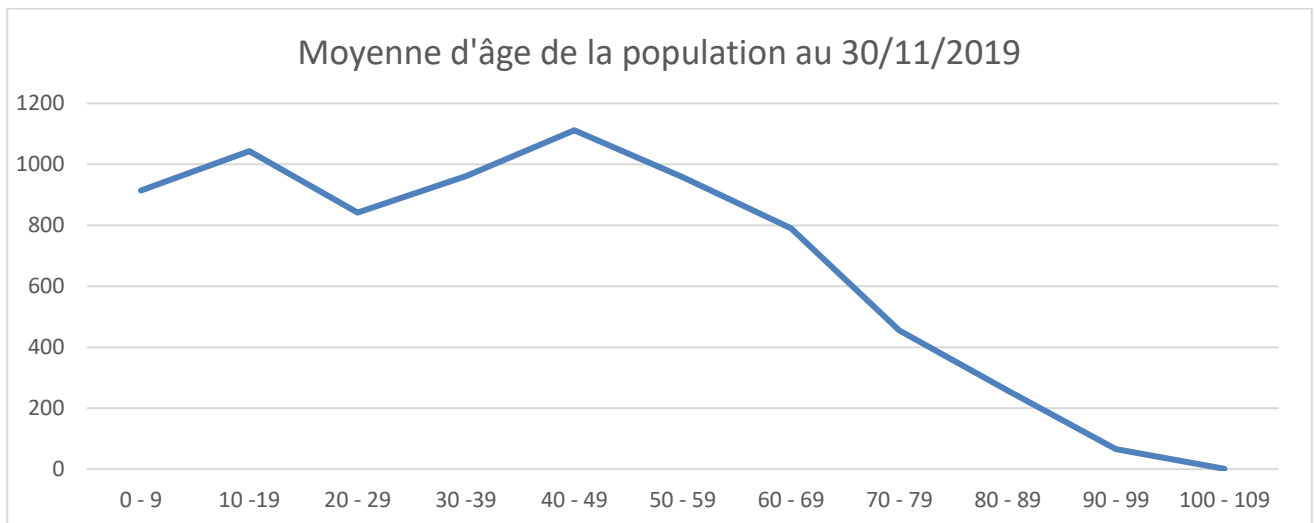
* Ne passe plus par les communes, délivrées par le casier central depuis le 1^{er} janvier.

3.1.5 Classement de la Commune et graphique

Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la Commune à la date du 29 novembre 2019 avec Registre d'Attente :

Code	Libellé	Nombre
1	Homme	3.700
2	Femme	3.717
	Nombre total de personnes	7.417

3.1.6 Graphique et pyramide des âges

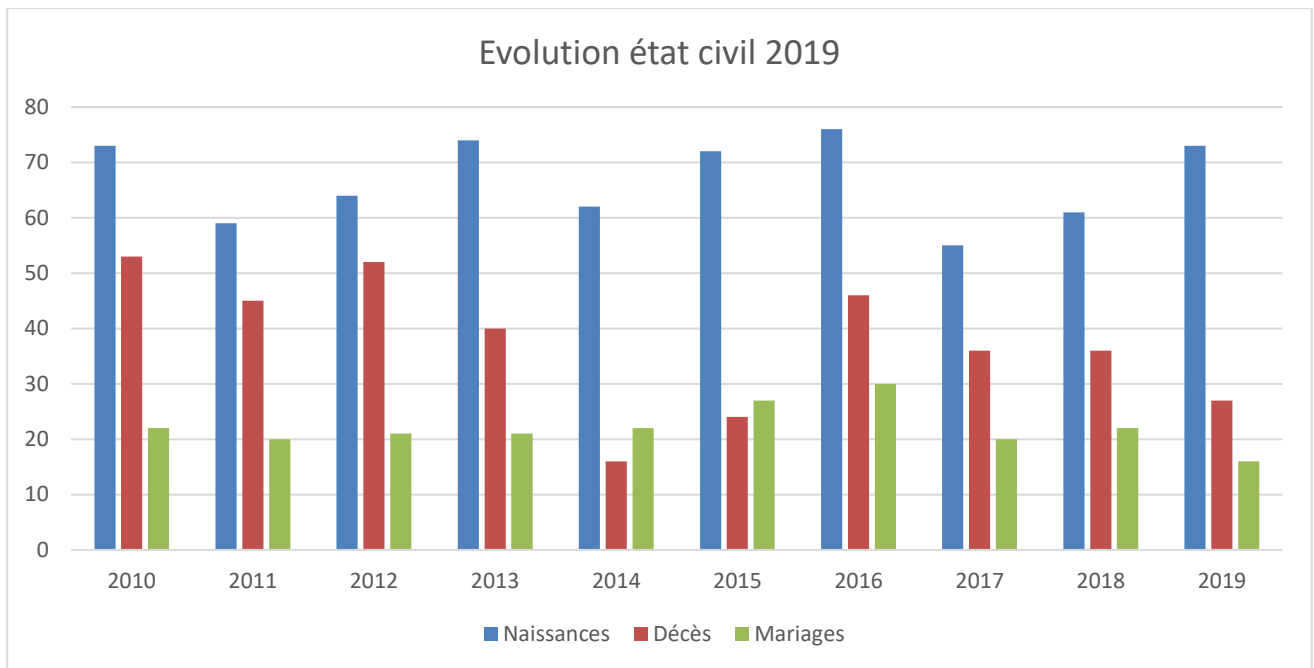
Les personnes qui ont une nationalité étrangère représentent 4 % de la population.

3.1.7 État civil : tableaux et graphiques

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Naissances	59	64	74	62	72	76	55	61	73
Garçons	28	27	43	35	42	37	25	34	39
Filles	31	37	31	27	30	39	30	27	34
Actes transcrits au registre des naissances	14	25	33	31	38	35	29	29	48
Naissances (transcription)	-	3	3	1	1	0	0	0	4
Déclaration conjointe	-	-	-	-	7	1	-	0	0
Reconnaisances	-	-	-	-	-	0	-	0	2
Reconnaisances prénatales	10	19	23	27	29	32	20	25	32
Adoptions, transcription, révocation	-	1	1	-	-	0	3	0	0
Rectifications du nom patronymique	-	-	1	2	-	0	-	0	0
Option de nationalité	2	2	5	1	1	2	6	4	8
Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	0	-	0	0
Changement de prénom	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Actes transcrits au registre des décès	45	52	40	16	24	46	36	36	27
Hommes	18	30	19	5	8	11	17	11	11
Femmes	27	22	21	11	16	35	19	25	16
Enfants de – 18 ans	-	0	0	0	-	0	-	0	0
Actes transcrits au registre des mariages	30	35	33	31	39	44	29	30	33
Mariages	20	21	21	22	27	30	20	22	16
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	-	2	1	-	1	2	1	1	0
Divorces	10	12	12	9	11	12	8	7	17
Séparations	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Déclarations de mariage	21	21	27	21	26	30	21	21	17
Modification de régime matrimonial (notaire)	3	-	-	-	-	-	-	0	0
Recherches généalogiques	20	20	15	10	15	13	25	30	40

Il faut cependant noter que :

- Pour les naissances : il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;
- Pour les mariages : les futurs époux ont le choix de la Commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.
- Pour les décès : il s'agit de citoyens décédés sur la commune de Walhain.



4 FINANCES

4.1.1 Composition

Aurélie FLAMAND Directrice financière ff., Pauline ROBERT, employée d'administration.

4.1.2 Budget communal de l'exercice 2019 après MB2/2019

RÉSULTAT	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Recettes	8.873.192 ,49 €	3.134.834,24 €
Dépenses	8.461.992,19 €	3.134.834,24 €
Exercice propre	411.200,30 €	- €

4.1.3 Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier

	C2014	C2015	C2016	C2017	C2018	MB2/2019
Précompte immobilier	1.479.402,54	1.648.355,37	1.725.664,77	1.901.786,49	1.971.046,79	1.983.871,03
IPP	2.951.418,25	2.243.353,90	4.002.164,88	3.122.174,29	3.245.820,28	3.521.404,07

4.1.4 Fiscalité 2019

4.1.4.1 Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2400 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

4.1.4.2 Taxes communales

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur l'enlèvement des immondices	40 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m ³ et 1 m ³ 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m ³ .
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes
	0,0297 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus
	0,0446 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus
	0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes 0.0060 € pour la presse régionale
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ²
	50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Pour une puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 12.500 € Pour une puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 15.000 € Pour une puissance supérieure à 5 mégawatts : 17.500 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Taxes communales recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis a permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	<p>1) <i>Sur la délivrance des cartes d'identité :</i> 2,50 € par carte d'identité électronique, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée. 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier.</p> <p>2) <i>Sur la délivrance des permis de conduire :</i> 4 € par permis au format de carte bancaire, compte non-tenu de coût de fabrication 3,75 € par permis délivré sur support papier, compte non-tenu du coût de fabrication</p> <p>3) <i>Sur la délivrance des passeports :</i> 12,50 € pour tout nouveau passeport, compte non-tenu du coût de fabrication et de l'éventuelle procédure d'urgence sollicitée</p> <p>4) <i>Sur la délivrance d'autres documents de toute nature (extraits, autorisations, etc.) :</i> 1,50 € par certificat délivré</p> <p>5) <i>Sur la délivrance de photocopies :</i> 0,10 € par photocopie en noir et blanc 0,20 € par photocopie en couleurs</p> <p>6) <i>Sur la demande de recherche généalogique :</i> 5 € par renseignement communiqué</p> <p>7) <i>Sur la légalisation de signatures :</i> 1,50 € par document</p> <p>8) <i>Sur la demande d'abattage d'arbres sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré :</i> 12,50 € par dossier</p> <p>9) <i>Sur la demande de certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable :</i> 50 € par dossier</p>

Taxes communales recouvrées au comptant	
	<p>10) Sur la demande relative aux autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement urbanistique nécessitant une étude approfondie : 100 € par dossier</p> <p>11) Sur la demande d'un certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique : 150 € par dossier</p>
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	<p>a) Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ;</p> <p>b) Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ;</p> <p>Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1^{er} du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.</p>
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

4.1.4.3 Redevances

Redevances	
Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule :
	a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour
	b) voiture : 5 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1,25 € par sac poubelle de 60 litres
	0,70 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance relative à la collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants.	5 € par contenant vidangé
Redevance relative à la collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande des habitants.	15 € le 1 ^{er} m ³ de branchages et 10 € par m ³ supplémentaire avec un maximum de 3m ³ par collecte
Redevance pour la concession de sépultures	<p>Cette redevance est fixée à 250 €, que la sépulture soit réalisée par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans : 250 €</p> <p>Pour un caveau communal de 2 personnes : 1.200 €</p> <p>Pour un columbarium de 2 personnes : 600 €</p>

Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires) 0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h 5 € de l'heure par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour 3 € par élève pour l'entrée au bassin de natation 1 € par élève pour l'étude surveillée
Redevance pour les activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 30 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 70 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 175 € par tonne c) Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale : 60 € par heure de prestation et 0,5 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure de prestation et 1€ par kilomètre parcouru. e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé

	h) Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	<p>1 € par verre d'eau non pétillante</p> <p>1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées</p> <p>2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées</p> <p>3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires</p> <p>3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation</p>
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	<p>Pochette de protection pour carte d'identité électronique : 0,40 €</p> <p>Exemplaire de la carte des voiries de la Commune : 3 €</p> <p>Exemplaire de chaque collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme : 5 €</p> <p>Exemplaire de chaque brochure éditée par l'Office du Tourisme : 10 €</p>
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	<p>Chalet du Tram: 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure</p> <p>Maison Saint-Joseph : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure</p> <p>Centre Jadinon : 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure</p> <p>Le Seuciau (étage): 50 € par jour, consommations : 20 €/jour ou 4 €/heure</p> <p>Le Seuciau (rez): 30 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure</p> <p>Forge de Perbais : 50 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure</p> <p>Réfectoire de Perbais: 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure</p> <p>Réfectoire de Walhain : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure</p> <p>Réfectoire de Tourinnes : 100 € par jour, consommations : 10 €/jour ou 2 €/heure</p> <p>Les Cortils : 150 € par jour, consommations : 15 €/jour ou 3 €/heure</p> <p>Les Boscailles salle seule: 150 € par jour, consommations : 30 €/jour ou 6 €/heure</p> <p>Les Boscailles salle et cuisine: 250 € à 400 € par jour, consommations : 35 €/jour ou 35 €/jour</p> <p>Les Boscailles bâtiment entier: 500 € à 600 € par jour, consommations : 80 €/jour</p> <p>Le Fenil : 350 € à 450 € par jour, consommations : 100 €/jour</p> <p>Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure</p> <p>Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure</p> <p>Chapiteaux de réception : 150€ à 1000€ selon les cas</p> <p>Podium : 300€ Caution: 50 €</p>

4.1.5 Compte de l'exercice 2018

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
Droits constatés		9.470.107,71	5.018.329,71
Non-valeurs et irrécouvrables	=	44.931,59	0,00
Droits constatés nets	=	9.425.176,12	5.018.329,71
Engagements	-	8.391.923,35	4.853.368,43
Résultat budgétaire	=		
Positif :		1.033.252,77	164.961,28
Négatif :			
Engagements		8.391.923,35	4.853.368,43
Imputations comptables	-	8.163.754,21	2.529.569,67
Engagements à reporter	=	228.169,14	2.323.798,76
Droits constatés nets		9.425.176,12	5.018.329,71
Imputations	-	8.163.754,21	2.529.569,67
Résultat comptable	=		
Positif :		1.261.421,91	2.488.760,04
Négatif :			

4.1.6 Assurances

Gestion des 52 polices d'assurance couvrant	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	5	5	3	5	4	3	18
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	-	-	-	-	-	-	1
Les accidents du travail des Membres du Collège :	-	-	-	-	-	-	-
Les accidents corporels des conseillers communaux :	-	-	-	-	-	-	-
Les accidents du travail :	3	2	2	3	2	4	2
Les accidents scolaires :	12	14	9	8	5	10	7
Les effets personnels des élèves :	-	-	-	-	-	1	-
Les bâtiments communaux :	2	2	-	1	1	-	7
Le charroi automobile :	2	2	3	2	2	2	1
Mission de service	-	-	-	-	0	-	-

4.1.7 Cultes

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame	Sts Lambert & Libersart TSL	Sts Martin & St Brice NSV	Sts Joseph & Martin Sart WSP	Saint Paul WSP	Saint Servais TSL	Sainte Thérèse WSP	Saint Vincent Saint Martin NSV	TOTAL
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875		3.800		750	2.426,90			12.851,90
2003	6.144,56		2.770		3.161,68		13.057,93		25.134,17
2004	5.756,22		3.201,86		1.286,99	269,25	3.283,59		13.797,91
2005	177323,85		68452,86	10.000	5544,84	1970,60	912,60		264204,75
2006	69.110,85				3.456,95	13.135,17	3.638,70		89.341,67
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62
2015	20.985,49		15.374,93	5.335,00		5.173,27	9.891,41		56.760,10
2016	15.163,48					7.459,96	8.336,00		30.959,44
2017	18.365,55		N'existe plus	14.699,04			13.605,53	15.277,80	61.947,92
2018	15.056,02		N'existe plus	2.164,55		13.626	16.977,29	29.280	77.103,86
2019	14.622,30		N'existe plus	16.171,46	5.000,00	4.379,47	12.557,37	44.152,27	96.882,87

WSP=Walhain-Saint-Paul, TSL=Tourinnes-Saint-Lambert, NSV=Nil-Saint-Vincent

Fabriques d'Eglise	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

4.1.8 Conseil consultatif de l'Economie

Composition :

MM. Michaël de POSCH (Président) ; André LENGELE ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (représentants du Conseil communal) ; Gautier BEAUJEAN ; Guibert d'OULTREMONT ; Christian HOUET ; Jean-Pierre LETOURNEUR ; Serge OCTAVE.

Une première réunion a été organisée le 26 novembre.

4.1.9 Commission Consultative des Finances

Composition : Xavier DUBOIS (Bourgmestre), Jean-Marie GILLET (Echevin), Olivier PETRONIN (Conseiller communal), Isabelle DENEFF-GOMAND (Conseillère communale), Didier HAYET (Conseiller communal), Aurélie FLAMAND ((Directrice financière ff.)

La commission des finances s'est réunie les 25 avril, 24 mai et 24 octobre.

5 URBANISME - LOGEMENT

5.1 Composition

Agnès DECELLE (Responsable, architecte et conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme) ;
Nathalie VAESKEN (architecte) ; Martine HUBERT et Stéphane MORTIER (employés d'administration).

5.2 Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 (CU1) – introduits et/ou délivrés en 2019 :	0
Certificats d'urbanisme n°2 (CU2)	
- introduits en 2019 (en cours) :	1
- délivrés :	1
Permis d'urbanisation – introduits et/ou délivrés en 2019 :	0
Autorisation de dresser des plans (arrêté du Gouverneur)	2
Permis d'urbanisme de compétence communale :	
- délivrés en 2019 (PB et PUG) :	49
- délivré sur saisine automatique par la Fonctionnaire déléguée :	1
- refusés :	4
- refusé/délivré par le Ministre sur recours :	0
Permis d'urbanisme (PB PUG) introduits en 2019 (65) et antérieurs en cours (0) :	64
Dossiers entrés en recours au Gouvernement (<i>par la commune</i>) (PB)	0
Dossiers 2019 mis en enquête publique ou annonce	47
Permanences (mensuelles, pour enquête publique, autres)	16
Permis d'urbanisme de compétence régionale (D.IV.22) :	
- délivrés par le Fonctionnaire délégué	3
- refusé (ImmoAval Intermarché):	1
- demande de permis en cours :	0
Permis de « minime importance » (PT petits travaux)	
- délivrés en 2019 :	11
- introduits en 2019 :	15
Demandes d'abattage d'arbres introduites (ABAT) délivrées :	2
Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA) introduites :	19
Autorisation du Collège Provincial (ponceau et rejet) :	
- en cours ou délivrés en 2019 :	0
Actes de division (DIV)	22
Renseignements notariaux délivrés :	155
- dossiers en attente :	46
Dossiers d'infractions ou courriers	2
- Demandes de principe introduites en 2019 (PRI)	29
Permis d'environnement classe 2 (PE2) : délivré / en cours / irrecevable :	6
Permis d'environnement classe 1 (PE1) : délivré / en cours :	1
Déclarations d'environnement classe 3 : traitées :	45
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2)	
- délivrés :	0
- irrecevables :	0
- en cours :	1
- refusé :	0

Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) :	
- refusés sur recours :	0
- en cours :	1
Enquêtes communes limitrophes et avis Décret Implantations Commerciales	5
Réunion de projet organisée par le Collège communal réalisée	1
Réunion de projet ou de Patrimoine organisée par le Fonctionnaire délégué ou AWAP	3
Ouverture de voirie	2
Hébergement touristique	0

5.3 Permis d'urbanisme délivrés par la Fonctionnaire délégué

- Pour la Fabrique d'Eglise Notre-Dame de Walhain : un permis pour la construction d'une nouvelle cure avec transformation de la salle paroissiale et création d'un studio le 10 octobre.
- Pour la Commune : un permis d'urbanisme pour la transformation de la Grande des Six-Heures en espace polyvalent, le 3 octobre.
- Pour la S.A. Ericsson : un permis d'urbanisme pour la modification d'une station existante Orange et Proximus sur le Château d'eau d'Orbais, le 11 juillet.

5.4 Patrimoine

5.4.1 Petit patrimoine populaire wallon :

La Commune de Walhain fait partie des 25 communes (sur 262) qui ont été retenues par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) (attribution en août) pour réaliser un recensement du petit patrimoine populaire wallon (PPPW). Un Recensement est en cours de réalisation.

5.4.2 Liste officielle des arbres et haies remarquables

Etablissement d'une liste officielle des arbres et haies remarquables avec passage en Commission consultative du Territoire et Mobilité et délibération du Collège communal. Transmis vers le Service Public de Wallonie (DGO4). Travail en collaboration avec le Service Environnement et Mobilité (voir point 7.13)

5.5 Formations

- Dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial :
 - 1) Journée plénière de formation le 21 mars à Dinant sur les alternatives en matière de financement et de partenariats pour le portage de projets ainsi que des exemples concrets de mise en pratique.
 - 2) Session de 5 jours "Vieillesse, impacts territoriaux et réponses".
 - 3) Journée plénière de fin de cycle en colloque "De l'observation à l'action territoriale" au WCCM MONS le 10 décembre ;
- Formation du Service via la Maison de l'Urbanisme : " Procédures et traitement des demandes de permis";
- Formation Urba@web;
- Smart cities « Ma Commune en poche », smart Governance à Gosselies, participation citoyenne à Beez, Cartographie à Court-St-Etienne,
- Partenariat dans l'organisation du 1^{er} salon des indépendants (octobre) organisé par le CEDEG asbl à Gembloux ;

5.6 Documents réglementaires

Décret formant le Code du Développement Territorial (CoDT), en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017, composé dans sa version coordonnée de deux parties (partie décrétole et la partie réglementaire). Plusieurs modifications ont déjà été apportées au CoDT. La version coordonnée officielle est celle du 14 novembre 2019.

La version intégrale du CoDT est disponible sur <http://codt.wallonie.be>

- M.B. 08.03.2019 – 31 Janvier 2019. — Arrêté du Gouvernement wallon portant exécution partielle du Code du Patrimoine (CoPat).

- M.B. 14.11.2019 - 9 Mai 2019. — Arrêté du Gouvernement wallon modifiant la partie réglementaire du Code du Développement territorial.
- M.B. 21.08.2019 - 2 mai 2019 - Décret relatif à la protection de la ressource en eau, à la gouvernance et modifiant le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et l'article 100 du décret-programme du 12 décembre 2014 portant des mesures diverses liées au budget en matière de calamité naturelle, de sécurité routière, de travaux publics, d'énergie, de logement, d'environnement, d'aménagement du territoire, de bien-être animal, d'agriculture et de fiscalité
- M.B. 02.04.2019 - 28 février 2019 - Décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau, et instaurant une certification « Eau » des immeubles bâtis, dénommée « CertIBEau »
- M.B. 25.02.2019 - 24 janvier 2019. - Arrêté du Gouvernement wallon établissant la liste des modifications d'une voirie communale non soumises à l'autorisation préalable du conseil communal
- Décret Sols application 1er janvier 2019 en lien avec la Banque de Données de l'Etat des Sols (BDES).

5.7 Outils d'aménagement du territoire

Projet de révision du Schéma de Développement du Territoire (SDT). Avis de la CCATM et du Collège communal le 28 janvier.

Mise en révision du Schéma de Structure Communal devenu Schéma de Développement Communal par attribution du marché au Bureau C.R.E.A.T à Louvain-la-Neuve. Ce Dossier est en cours.

5.8 Révision du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (au lieu-dit Chemin du Pont Valériane)

- Réunion avec l'InBW le 3 septembre.
- Refus implicite du Gouvernement wallon en vertu de l'article D.II.47, § 3, du CoDT.

5.9 Programme communal de développement rural (PCDR)

5.9.1 Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)

Composition jusqu'au 7 janvier :

MM. Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Laurence SMETS (1^{ère} Vice-présidente), Nicole THOMAS-SCHLEICH (2^{ème} Vice-présidente), Agnès NAMUROIS, Laurent GREGOIRE (quart communal), Joseph VERHEYDEN ; Charles-Philippe DE BURLET ; ; Olivier FABES ; Yves BERTHOLET ; Philippe STRAPART ; Dominique FINFE ; Alain WAFFLARD ; Fabienne BILTERIJS ; Yannick DEWAELE ; Ekkehard STARCK ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Geoffrey EWBank ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE ; André MOUREAU-DELAUNOIS ; Didier HAYET ; Jean-Marie GILLET ; André LENGELE ; Robert OLBRECHTS ; Éric VERHELST ; Damien MARY ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Jean-Luc GILOT ; Laurence TAETS ; Patricia DE WINTER (suppléants).

Le Conseil communal en ses séances des 7 janvier et du 27 mai établit que sont désignés en qualité de représentants des groupes politiques du Conseil communal au sein de la Commission locale de Développement rural :

	<i>Membres effectifs</i>	<i>Membres suppléants</i>
1	Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH	M. Didier HAYET
2	Mme Isabelle DENEFF-GOMAND	Mme Francine KEKENBOSCH
3	M. Xavier DUBOIS, Président	M. Serge-Francis SPRIMONT
4	Mme Mélanie HAUBRUGE	Mme Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ
5	Mme Nadia LEMAIRE	M. Jean-Marie GILLET

Le Conseil communal en sa séance du 7 janvier lance un appel à candidature pour le renouvellement partiel de la CLDR.

Les démissions reçues ou constatées : 6 membres effectifs et de 1 membre suppléant et vacance antérieure de 7 mandats suppléants.

Le Conseil communal en sa séance du 2 septembre a pris acte de la nouvelle constitution de la CLDR :

	<i>Membres effectifs</i>	<i>Membres suppléants</i>
1	M. Jacques PIRSON (1955) Nil	M. Geoffroy BEKKERS (1975) Nil
2	M. Geoffroy LIENART (1967) Nil-Pierreux	M. Guibert D'OULTREMONT (1956) Nil
3	Mme A-S. MATHIEU (1984) Nil-Pierreux	Mme Charlotte MASY (1963) Nil Pierreux
4	M. Yves BERTHOLET (1942) Perbais	Mme Patricia DE WINTER (1959) Perbais
5	M. Philippe STRAPART (1970) Perbais	M. Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
6	Mme Dominique FINFE (1963) Perbais	M. Eric VERHELST (1974) Perbais
7	M. Alain WAFFLARD (1963) Perbais	M. Michaël de POSCH (1953) Nil-Pierreux
8	M. Damien MARY (1967) Sart-Lérinnes	M. J-F. NIEUWENHUYS (1966) Sart-Lerennes
9	Mme Elise ROBERT (1983) Sart-Lerennes	M. Baudouin OLDENHOVE (1974) Walhain
10	M. Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes	M. Didier ROUSSEAU (1966) Tourinnes
11	M. Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	M. Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
12	M. J-P. VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	Mme Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
13	M. Jean-Luc GILOT (1960) Walhain	Mme B. GRANDGAGNAGE (1971) Walhain
14	Mme Catherine RONSE (1941) Walhain	M. Ludovic BOQUET (1975) Walhain
15	M. Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain	M. Geoffroy CASSART (1981) Walhain

Secrétaire : Nathalie VAESKEN et Xavier DUBOIS de la DGO3 du Service Public de Wallonie comme représentant de la ruralité.

5.9.2 Elaboration du Programme Communal de Développement Rural et Agenda 21 local

Approbation de la convention-faisabilité par le Conseil communal en séance du 27 mai pour la Phase I cœur de Tourinnes : rénovation de la salle du Fenil à Tourinnes-Saint-Lambert.

5.9.3 Réunions

Les 10 janvier, 20 juin, 2 octobre et 12 décembre.

Réunions Chapelles : les 9 janvier, 21 février et 19 mars.

5.10 Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (CCATM)

5.10.1 Composition

Renouvellement au 10 Juillet (suite au dernier Arrêté) :

Président : Éric VERHELST (Chef de projet informatique – Perbais)

	Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
1	Laurent GREGOIRE (Agriculteur – Tourinnes)	Jean-Pierre VAN PUYMBROEK (Agriculteur – Tourinnes)	Nicolas HENRYOT (Ingénieur forestier – Walhain)
2	Marie-Gabrielle VEKEMANS (Architecte – Nil)	Yves BERTHOLET (Retraité – Perbais)	Francine DEVALCK (Expert- comptable – Walhain)
3	Vincent GERARDY (Ingénieur agronome – Walhain)	Charlotte MASY (Bio-ingénieure – Walhain)	Xavier DELFORGE (Entrepreneur – Nil)
4	Jean-Pierre GOFFART (Ingénieur agronome – Nil)	Stéphan COPPENS (Indépendant – Nil)	Geoffroy BEKKERS (Ingénieur civil – Tourinnes)
5	Fabienne DIERCKXSENS (Architecte – Tourinnes)	Audrey GOERGEN (Architecte – Nil)	Philippe BORGHGRAEVE (Géomètre – Walhain)
6	Sébastien CARLIAN (Indépendant – Walhain)	Cédric ROUSSEAU (Menuisier – Tourinnes)	Aurélie BISTON (Institutrice – Tourinnes)

Autres participants avec voix consultative :

- Jean-Marie GILLET : Echevin de l'urbanisme.
- Vincent EYLENBOSCH : Echevin de la mobilité.
- Nathalie SMOES : Fonctionnaire déléguée SPW-DGO4 Aménagement du Territoire.
- Agnès DECELLE : Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme.

Composition jusqu'au 9 juillet:

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
Isabelle DENEFF-GOMAND (majorité)	Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE (majorité)	Philippe MARTIN (majorité)
Nicole THOMAS-SCHLEICH (majorité)	Jean-Marie GILLET (majorité)	Jules PRAIL (majorité)
Laurent GREGOIRE (opposition)	André LENGELE (opposition)	Olivier PETRONIN (opposition)

Sont désignés en qualité de membres effectifs ou suppléants de la CCATM :

Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité	Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	-
Yannick DEWAELE (Sart), consultant informatique	Grégoire WUILLAUME (Tourinnes), architecte	-
J.-P. VAN PUymbroeck (Tourinnes), agriculteur	Stéphane DELFOSSE (Sart), agriculteur salarié	Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné
Elise FLEMAL (Tourinnes), étudiante ingénieur architecte	Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte	
Xavier DELFORGE (Nil), entrepreneur	Pierre GREGA (Walhain), sociologue	-
Éric VERHESLT (Perbais), chef de projet	Yves BAUWENS (Walhain), ingénieur technicien	
Cyril LIZEN (Nil), étudiant en langues modernes	Geoffroy CASSART (Walhain), fonctionnaire/agent immobilier	-
Juliette BLANCHART (Walhain), architecte	André CLIPPE (Walhain), ingénieur	-

Autres participants avec voix consultative : MM. Raymond FLAHAUT (Président CPAS en charge de l'Urbanisme) ; Christian RADELET (Fonctionnaire délégué Service Public de Wallonie DGO4 aménagement du territoire) et Agnès DECELLE (Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme CATU).

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme.

5.10.2 Réunions

Séance n°1 du 14 janvier : 2 demandes d'avis

Séance n°2 du 28 février : 1 demande d'avis

Séance n°3 du 13 mai : 4 demandes d'avis

Séance n°4 du 1^{er} août : 2 demandes d'avis

Séance n°5 du 14 octobre : 1 demande d'avis

Séance n°6 du 2 décembre : 2 demandes d'avis

5.11 Subsidés - Prix

- PPPW recensement (promesse de subsidés R.W. de 10.000 €) ;
- Appels à projets provinciaux :
 - Accessibilité (promesse de subsidés de 19.800 € - Centre Culturel E. Jadinon/Conseil 27+1)
 - Printemps des initiatives (subvention maximale de 17.500 € - en attente Arrêté) ;
 - Recomposition site de la Place St-Vincent (promesse de subsidés de 25.000 €) ;
- Budget participatif
- Semaine Jeunesse et Patrimoine (subsidés AWaP de 50 € pour le guide présent le 1/05).
- Promotion Touristique château médiéval (promesse de subsidés de 1.000.000 € - CGT)
- Prix PATWAL (possibilité remise de prix de 11.000 € associatif, jeunes, écoles - en cours)

5.12 Logement

5.12.1 Composition

Nicolas VAN DEN STEEN, agent du logement.

5.12.2 Ancrage communal et création de logements publics

Projet « Bia Bouquet » : projet composé d'un ensemble de 33 logements, dont 23 publics, d'un commerce, d'un ensemble de 3 cabinets médicaux et d'une salle de quartier. Dans ces 23 logements publics, 9 était à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite. A côté de ces logements publics, 10 autres logements ont été construits (6 maisons et 4 appartements) pour être vendus. Ce projet avait débuté le 15 mars 2017 et s'est officiellement terminé, pour sa partie « chantier » le 17 décembre 2018.

Ce projet a encore mobilisé le service sur cette année 2019. En voici les grandes lignes

- La levée des remarques de réception provisoire le 23 avril. Les premiers mois étaient donc dédiés à la clôture des problèmes principaux d'après-chantier. Les logements étaient totalement opérationnels à cette date et occupés pour la plupart (logements locatifs) fin avril.
- Mise en vente de 5 maisons et 4 appartements : Une première étape, consistant en la vente par enchères publiques sur le site biddit.be a eu pour résultat la vente de « seulement » 1 maison et 1 appartement. Une deuxième étape a ensuite été initiée pour la mise en vente des biens restant par vente « classique ». A ce jour, les 5 maisons ont été vendues et 2 des 4 appartements également. Un troisième appartement est sous offre.
- Maison cédée au CPAS : le 2^{ème} étage a été aménagé par le Service Travaux.
- Salle de quartier : son affectation est toujours en discussion. Elle sera meublée de manière modulable pour s'adapter à ces affectations diverses. Le Service Logement va lancer un marché public de fournitures.
- Location du commerce et du centre médical par appels à projets. Le commerce a été loué à des jeunes walhinois désireux d'y développer un magasin de vente « en vrac », zéro déchets et de produits locaux. Le centre médical a également été loué à des jeunes du Brabant Wallon. La mise en route effective de ces deux surfaces est prévue en janvier 2020.
- Un terrain de pétanque a été installé, avec l'aide du Service Travaux.
- Des carrés potagers ont été créés grâce aux équipes de jeunes d'Eté solidaire et en collaboration avec le CPAS.
- Marché public pour la création d'une plaine de jeux dans le haut de la place. Le marché a été attribué et sa mise en place est prévue pour début 2020, selon la météo. L'ensemble comportera une aire de jeux 3-12 ans et un petit parcours aventures tous âges.

5.12.3 La gestion des logements existants dans le patrimoine communal et CPAS

Tous les projets de création de logements sont maintenant opérationnels et le travail de gestion de ces projets, de leur pérennité et leur amélioration continue est devenu très important. Dès lors, pour décharger un peu l'agent du Logement, une partie de ce travail a été repris, progressivement, par Anne-Sophie JANDRAIN, employée au CPAS de Walhain.

5.12.4 Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers

5.12.4.1 Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Ce service a profondément évolué depuis le 1^{er} mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. Au 1^{er} juin de cette année, les procédures de demandes de primes ont encore changées et sont beaucoup plus compliquées et restrictives. Le Service Logement a constaté une forte demande de primes avant ce changement et une nette diminution depuis. Des demandes de conseils et d'aides arrivent encore au service mais l'incertitude des montants de primes possible par rapport aux investissements à consentir freine beaucoup de citoyens.

5.12.4.2 Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autres via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration porte généralement ses fruits.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre considérablement croissant de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

5.12.5 Octroi d'une prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois

Afin d'aider les jeunes candidats-acquéreurs à rester dans notre Commune de Walhain, une nouvelle prime a été votée par le conseil communal en sa séance du 28 janvier. Il s'agit d'une prime qui vient doubler, pour ceux qui y ont droit, la prime provinciale de « cohésion territoriale ». Cette prime provinciale est destinée aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour acheter ou construire un logement. Ils peuvent recevoir jusqu'à 100 € par mois pendant 3 ans. Soit un total potentiel de 3.600 €. Avec l'ajout de la prime communale, cette somme peut donc se monter à 7.200 € !

L'objectif poursuivi est d'encourager les jeunes habitants de Walhain qui le souhaitent à y rester, en favorisant leur accès à la propriété sur le territoire communal.

C'est pour en simplifier l'octroi et le contrôle du maintien des conditions de son bénéficiaire que cette prime communale a été calquée sur la prime provinciale pour y être complémentaire et en doubler le montant.

Plusieurs conditions liées à la valeur du bien, à l'âge des candidats et à leur lien avec Walhain doivent être remplies pour bénéficier de la prime.

5.13 La cartographie

Cette année encore, peu de projets ont été développés alors même que la Région wallonne met de plus en plus de documentation, de bases de données et d'informations à disposition pour permettre de créer des projets intéressants pour les communes. Le service a commencé à investiguer sur l'usage possible des ressources cartographiques dans le développement du concept de « Smart Cities » auquel Walhain souhaite adhérer. Voir ci-dessous.

5.14 Smart Cities

C'est un concept que l'on peut définir comme « Une ville / commune intelligente est une ville qui parvient à collecter, traiter et partager l'information disponible pour améliorer les services publics, optimiser les coûts et dépenses et prendre des décisions de manière efficace en y associant les citoyens ».

La création et le partage de sources de données (de tous types) étant l'un des piliers de ces technologies, nous avons cette année pris connaissance des enjeux, des acteurs, des diverses possibilités techniques de ce nouveau « domaine ».

Une équipe collaborative et aux compétences complémentaires a été mise en place au sein de l'administration autour de l'échevin et formée à ces nouvelles technologies.

La plate-forme du nouveau site internet de la commune a été développée pour assurer la compatibilité avec les nouvelles applications telles que Wallonie en poche, géolocalisation, intelligence urbaine, cartographie interactive ...).

Par ailleurs, un portail historique est en développement afin de permettre aux historiens, bénévoles et autres citoyens passionnés de la commune de réaliser un inventaire large du patrimoine et de l'histoire de notre commune.

6 TRAVAUX

6.1 Composition

Benoît MARCHAL : Chef de bureau technique,
Rodrigue BOUVIER : Gradué spécifique, agent des travaux
14 ouvriers communaux.

6.2 Epandage hivernal

L'épandage se fait avec un camion équipé d'une trémie pour les voiries principales et le trajet des bus TEC et avec un tracteur équipé d'une épanduse autoportée pour les voiries secondaires.

Le camion réalise son épandage avec 5 tonnes de sel (suivant le grammage épandu) et le tracteur avec 1 tonne de sel (recharge également une fois avec à nouveau une tonne de sel).

Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante le mélange à la neige.

Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €.

Cependant, le coût peut varier suivant le sel utilisé : au-dessus de - 8°C, utilisation d'un sel de déneigement classique et en cas de grand froid (en-dessous de -8°C), utilisation de sel de type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). À noter qu'en cas de fortes averses de neige, certaines voiries secondaires peuvent être fermées à la circulation avec mise en place d'un itinéraire parallèle.

6.3 Actions sur fonds propres

6.3.1 Sel de déneigement 2019-2020

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et au vu du manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché stock a été lancé.

Un marché de fourniture a été effectué avec la réalisation d'un cahier spécial des charges approuvé en séance du Collège du 19 août. Ce cahier reprend les clauses suivantes : un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraison, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage.

Ce marché a été attribué (2 octobre) à l'entreprise ESCO Benelux qui devra, entre autres, maintenir un stock de 100 tonnes du 10 octobre 2019 au 30 avril 2020.

Les commandes sont passées par charge complète de 24 tonnes et livrables dans les 48 heures dans le hangar communal.

6.3.2 Assistance technique ponctuelle 2020

Certains petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés sont confiés au Service Travaux qui ne dispose pas d'un préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/santé. Dès lors, il doit faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Un appel d'offres a donc été lancé en septembre et seuls 3 bureaux ont répondu. Le marché a été attribué au bureau d'études C2 PROJECT (Collège du 7 octobre). Les commandes sont lancées sur des renseignements repris dans l'offre et en fonction des dossiers

6.3.3 Acquisition d'une nouvelle camionnette plateau

Dans le cadre du marché du Service Public de Wallonie, ceux-ci nous proposaient 2 modèles de camionnette type plateau avec benne basculante. Le choix s'est porté (Collège du 29 juillet) sur la camionnette plateau 3 places avec benne en alu pour un montant total t vac de 33.799,28€ (options comprises) chez Peugeot.

Cette nouvelle camionnette permettra à l'équipe voirie de transporter de la marchandise (stabilisé, sable,...) sans devoir dépendre du gros camion de chantier quand cela n'est pas nécessaire.

6.3.4 Acquisition d'un camion de chantier équipé d'une grue, d'un système porte-conteneur et de deux conteneurs

Considérant que les 2 camions actuels âgés de 20 ans (170.000 Km) pour l'un et de 30 ans (30.000 Km) pour l'autre sont devenus vétustes et ne répondant plus aux besoins sans cesse croissants, il devenait nécessaire d'acquérir un nouveau camion permettant de réaliser une économie en carburant au vu de la dernière génération de moteur EURO6c et de permettre également de répondre à la directive européenne 2009/33/CE en matière de transport routier propre et économe.

Le nouveau camion sera équipé d'une grue sur châssis camion et d'un système porte-conteneur qui permettra une économie puisqu'il ne faudra plus faire appel à un transporteur indépendant.

Il conviendra également d'acquérir 2 conteneurs pour équiper et rendre opérationnel celui-ci. Le conteneur type plateau sera réservé au montage de la trémie à sel en période hivernale et au transport de la signalisation pour les festivités en période estivale. Le conteneur type chantier sera affecté au transport des matériaux, au-delà de cela, le camion sera équipé d'un système plaque DIN permettant de recevoir la nouvelle lame chasse neige.

Un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé (Collège du 15 mai) ainsi que les conditions et le mode de passation (Conseil communal du 27 mai). Suite à l'appel d'offres, le marché de fournitures a été attribué (Collège du 10 juillet) à l'entreprise MAN pour un montant total de 204.248,00 € tvac (options et reprises comprises). La livraison est prévue pour le mois de mars 2020.

6.3.5 Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries

Le Service Travaux a rédigé un cahier spécial des charges en marché stock pour une durée de 48 mois relatif à l'acquisition de brosses en vue d'équiper notre camion de nettoyage des voiries avec des brosses adaptées à différents usages.

Ce marché public de fournitures comprend l'achat de balais ventraux et de balais latéraux pour le nettoyage des voiries, des parkings et les travaux de raclage. La brosse de désherbage doit pouvoir éliminer les mauvaises herbes et autres résidus indésirables dans les caniveaux, les trottoirs, les zones piétonnes, les pistes cyclables, ainsi que tout espace public extérieur.

Un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé (Collège du 28 août) ainsi que les conditions et le mode de passation (Conseil communal du 23 septembre). Suite à l'appel d'offres, le marché de fournitures a été attribué (Collège du 28 octobre) à l'entreprise KOTI-NABO pour un montant total de 17.543,06 € tvac pour une durée de 4 ans.

6.3.6 Location et entretien de vêtements professionnels pour les ouvriers communaux et les techniciennes de surface

Le précédent marché public de services prenant fin en décembre 2019, un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé (Collège du 12 juin) ainsi que les conditions et le mode de passation (Conseil communal du 24 juin). Suite à l'appel d'offres, le marché de fournitures a été attribué (Collège du 19 août) à l'entreprise DEPAIRON pour un montant total de 26.878,21 € tvac pour une durée de 3 ans.

6.3.7 Démolition du bâtiment modulaire de l'école de Tourinnes

Vu l'état de vétusté du bâtiment modulaire, de ses problèmes d'étanchéité en toiture, de la stabilité de la cloison côté jardin et du risque de présence d'amiante, il a été décidé de le faire démanteler et évacuer par un organisme agréé (analyse asbeste) qui travaille avec du personnel spécialisé.

Dans le cadre d'un marché public de travaux et suite à un appel d'offres, le marché a été attribué (Collège du 27 mars) à l'entreprise MASSET pour un montant total de 7.381 € tvac.

Les travaux ont été réalisés durant les vacances de Pâques où les enfants n'étaient pas présents dans l'établissement scolaire ce qui évitait tout risque de contamination.

6.3.8 Aménagement de la grange des Six heures

Dans le cadre du Programme communal de développement local, le Collège communal avait comme projet l'aménagement de la grange des Six Heures en espace de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Ces deux dimensions paraissaient particulièrement importantes à mettre en œuvre et en valeur dans un cœur de village comme celui de Nil-Saint-Vincent.

Dans le cadre d'un marché public de services relatif à une mission d'auteur de projet pour l'aménagement de la Grange, un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé, ainsi que les conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 avril 2018) Le marché a été attribué au bureau d'architecture LR ARCHITECTES (Collège du 19 décembre 2018). Le cahier des charges concernant le marché public de travaux est en cours de rédaction.

6.3.9 Entretien et dépannage des alarmes incendie et intrusion dans les bâtiments communaux et du CPAS

Le précédent marché public de services arrivant à son terme, un nouveau marché public conjoint avec le CPAS a été relancé. Un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé (Collège du 28 août) ainsi que les conditions et le mode de passation (Conseil communal du 23 septembre). Suite à l'appel d'offres, le marché de fournitures a été attribué (Collège du 8 novembre) à l'entreprise TOTAL SECURITY SYSTEMS pour un montant total de 44.600,60€ t vac concernant les bâtiments communaux (4.646,40€ pour le CPAS) pour une durée de 4 ans. Le marché sera notifié à l'adjudicataire après analyse de celui-ci par la tutelle d'annulation de la région wallonne.

6.3.10 Reconstruction de la Chapelle de la Gloriette à Nil-St-Vincent

Le 28 mars 2016, lors d'un orage, l'arbre situé derrière la Chapelle s'est écroulé sur celle-ci et l'a fortement endommagée. Un dossier assurance avait été rentré dans la foulée et suite à une expertise l'assurance BELFIUS verse un montant de 8.134,31€ à la Commune. Pour la reconstruction, 3 entreprises avaient été interrogées en 2018.

En 2019 : Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 22 octobre pour rentrer le 15 novembre. Le marché a été attribué (Collège du 25 novembre) à la société MASSET pour un montant total de 14.372,38 € t vac.

Les travaux se feront durant le premier trimestre 2020.

6.3.11 Travaux d'entretien du revêtement des rues de la Scierie et Saint-Fromont

Dans le cadre d'un marché d'assistance technique ponctuelle attribué (Collège du 8 novembre 2017) au bureau d'études CONCEPT, le Collège approuve le type de réfection ainsi que les rues à réfectionner le 13 février 2019. Réception le 20 mars du cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation ayant été approuvée par le Conseil communal le 29 avril. Deux offres présentaient un montant trop élevé par rapport à l'estimation du bureau d'études, il a donc fallu négocier avec les deux entreprises (délai fixé au 28 juin).

N'ayant pas eu de suite favorable suite à la négociation, le premier marché a été stoppé (seuil de la procédure dépassé). Un nouveau marché public de travaux a été lancé, avec l'approbation d'un nouveau cahier spécial des charges (Collège du 11 septembre) et approbation des conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 septembre). Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 26 septembre pour rentrer le 24 octobre. Le marché a été attribué (Collège du 25 novembre) à la société GECIROUTE pour un montant total de 138.212, 61 € t vac. Le marché de travaux pourra être notifié après accord de la tutelle d'annulation de la région wallonne ;

6.4 Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon

Comme chaque année, en février, le Collège Provincial du Brabant wallon lance la publication des appels à projets provinciaux pour l'année à venir. Dans ce cadre, le Collège Communal a décidé de rentrer plusieurs dossiers :

6.4.1 Mise en conformité du Fenil

Suite à la visite de la Zone de secours (Prévention incendie) le 16 septembre 2016, cette dernière a remis un avis défavorable à la poursuite de l'occupation du bâtiment. Un dossier de mise en conformité a donc été réalisé:

- Remplacement des portes extérieures s'ouvrant dans le sens de l'évacuation ;
- Réfection de l'escalier extérieur en béton pour l'évacuation ;
- Placement d'une installation généralisée de détection incendie sur les normes en vigueur en vue de demander une dérogation concernant la stabilité RF de 60 minutes des éléments structuraux ;
- Placement d'un dévidoir mural et d'un système d'extinction automatique des friteuses et du coin de cuisson.

C'est suite à un appel à projets en février 2017 relatif aux mises en conformité d'espaces de citoyenneté dans les communes, qu'une demande de subside a été introduite le 31 mars 2017 auprès de la Province.

Suite aux différentes remarques soulevées par la Zone de secours (voir ci-dessus), le Service Travaux a procédé à plusieurs appels d'offres (marchés de travaux et de fournitures), répartis en 8 lots :

- escalier de secours,
- mise en place d'un éclairage du chemin d'évacuation,
- clôture pour le tank à gaz,
- dévidoir incendie,
- système d'extinction automatique des friteuses et cuisinières,
- placement de portes s'ouvrant vers l'extérieur,
- placement de portes résistantes au feu
- placement d'une alarme incendie commandant une électrovanne.

Compte tenu du caractère d'urgence, il a été décidé de remplacer le compteur gaz par une société extérieure (LEGRAND), d'effectuer un nouvel escalier de secours et de mettre en conformité l'installation électrique par les ouvriers communaux.

En février 2018, un arrêté d'octroi est délivré pour une subvention d'un montant de 20.000 €.

Les lots concernant la clôture pour le tank à gaz, le dévidoir incendie, le système d'extinction automatique, les menuiseries et l'alarme incendie accompagnée de l'électrovanne ont été commandés et placés.

Au final, les dépenses totales liées à la mise en conformité de la salle « Le Fenil » s'élèvent à 22.903,73 €. Le décompte final a été envoyé le 2 juillet et le subside de 20.000 € a été réceptionné le 2 octobre.

6.4.2 Sécurisation des itinéraires cyclables points-nœuds et communaux

Marquage au sol de logos « vélo » et « 30 »

Sur base du formulaire (demande de subside) transmis à la Province du Brabant wallon concernant la sécurisation des itinéraires cyclables, le 27 novembre 2017, un arrêté d'octroi a été réceptionné fixant un subside de 20.587,50 € valable jusqu'au 31 octobre 2020.

Suite à cela, un cahier spécial des charges a été rédigé, les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal du 23 avril 2018 et les sociétés à consulter ont été validées par le Collège Communal du 13 juin 2018. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 9 août 2018 pour rentrer le 7 septembre 2018. Le marché a été attribué (Collège du 8 décembre 2018) à l'entreprise PONCELET SIGNALISATION pour un montant total de 26.151,72 € tva.

Les travaux ont été réceptionnés provisoirement le 20 septembre 2019, et le 12 novembre 2019 le subside d'un montant de 12.099,84€ a été versé à la Commune.

6.4.3 Aménagement d'un carrefour des rues du Maïeur, de la Cure, d'Orbais et du Chemin du Pont Valériane à Tourinnes-Saint-Lambert

Sur base du formulaire de demande de subside transmis à la Province du Brabant wallon le 27 avril 2016, un arrêté d'octroi a été réceptionné fixant un subside de 30.000 €.

Le 29 avril 2016, un dossier de subventionnement est introduit par le service mobilité dans le cadre du marché repris sous objet. Le Collège provincial marquait son accord en séance du 15 décembre 2016 pour un subside d'un montant de 30.000 € afin d'aménager un carrefour au lieu repris sous objet.

En date du 5 décembre 2018, le nouveau Collège communal décide de ne pas lancer de marché sur base du projet proposé, celui-ci étant jugé trop onéreux. En avril 2019, demande de prolongation du subside à la province du Brabant wallon et le 27 juin 2019, réception d'un courrier de la province du BW validant la prolongation du subside jusqu'au 31 octobre 2020.

Le Collège approuvait le 09 septembre 2019 la proposition d'honoraires complémentaires du bureau CONCEPT S.A. Le 20 septembre 2019, réunion au service travaux avec Francis Lebon (bureau CONCEPT S.A.) pour modifier le projet et visiter le terrain pour un nouveau mesurage. Le 14 octobre 2019, le Collège approuvait le cahier spécial des charges et le 28 octobre 2019 c'était au tour du Conseil d'approuver les conditions et le mode de passation. Le 29 octobre 2019, l'appel d'offres était envoyé aux soumissionnaires, celles-ci sont rentrées en date du 22 novembre 2019. Le dossier est actuellement à l'analyse pour la phase attribution.

6.4.4 Acquisition d'une brosse frontale sur tracteur pour traiter les coulées boueuses

C'est dans le cadre de l'appel à projet pour remédier à la problématique des coulées boueuses qu'une demande de subside avait été introduite (26 avril 2018) pour l'acquisition d'une brosse frontale rotative à placer sur le relevage 3 points d'un tracteur permettant de nettoyer et de ramasser la boue sur les voiries.

Le 28 septembre 2018 est réceptionné un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 14.000 € valable jusqu'au 31 octobre 2021.

Dans le cadre d'un marché public de services, un cahier spécial des charges a été rédigé et approuvé (Collège du 14 novembre 2018), les invitations à remettre offre ont été faites le 19 novembre pour se terminer le 21 décembre 2018. Le marché a été attribué à l'entreprise VERHULST (Collège du 5 juin 2019) pour un montant de 13.794,00€ tva.

La réception provisoire a eu lieu le 23 septembre, le dossier décompte final a été envoyé le 9 octobre et le subside d'un montant de 11.035,20€ a été versé le 18 novembre.

6.4.5 Acquisition de matériel pour désherbage alternatif

Dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides, une demande de subvention (18 avril 2018) avait été faite :

- D'une part, pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse équipée en mulching et en ramassage pour l'entretien des parcs, des jardins, des entrées de cimetières
- D'autre part, pour l'acquisition de brosses de désherbage (camion-brosse), de têtes de débroussailleuse ainsi que de fil.

Le 19 septembre 2018 est réceptionné un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 12.500 € valable jusqu'au 31 octobre 2020.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges a été rédigé et validé (Collège du 7 novembre 2018), les conditions et le mode de passation approuvés (Conseil communal du 20 décembre 2018) et une remise des offres fixée au 21 janvier 2019. Le marché a été attribué à l'entreprise SOMAGRI (Collège du 5 juin) pour un montant total de 22.875,04 € tva avec un délai de garantie fixé à 48 mois.

La réception provisoire a eu lieu le 24 juillet, le dossier décompte final a été envoyé le 10 octobre et le subside d'un montant de 12.500,00€ a été versé le 12 novembre.

6.4.6 Placement d'un système de contrôle d'accès sur les portes des bâtiments dans les trois implantations scolaires

En 2018, il avait été décidé de renforcer les contrôles d'accès dans les écoles communales. Une demande de subside avait été faite à la Province (le 26 avril 2018) pour mettre en place un système de badges. Le 22 octobre 2018 était réceptionné un arrêté d'octroi pour un subside d'un montant de 15.000 €.

Dans le cadre d'un marché public de services, un cahier spécial des charges avait été validé (Collège du 17 décembre 2018), les conditions et le mode de passation approuvés (Conseil communal du 17 décembre 2018).

Le 3 avril 2019, le Collège sollicitait la poursuite des négociations sur base d'un nouvel inventaire, et c'est l'entreprise HAYON SG qui a été désignée comme adjudicataire de ce marché pour un montant de 33.343,30€ tvac. Les travaux ont été réalisés pour les 3 implantations scolaires. Après la réception provisoire, il reste à envoyer le décompte final et après seulement le versement du subside.

6.4.7 Installation d'une aire de jeux au square Arémat de Libersart

Dans le cadre de l'appel à projets relatif au subventionnement des investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et villages, il était question de réaliser une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans en y plaçant deux modules comprenant notamment un toboggan, un mur d'escalade, une cage à grimper, etc.

Une demande avait été introduite le 26 février 2018 et le 3 décembre était réceptionné un arrêté d'octroi pour un subside d'un montant de 20.000€.

Dans le cadre d'un marché public, un cahier spécial des charges a été validé (Collège du 3 avril), les conditions et mode de passation approuvés (Conseil communal du 29 avril). Une remise des offres avait été fixée au 21 mai. Le marché a été attribué à l'entreprise LIBRAPLAY pour un montant de 24.899,62 € tvac.

La réception provisoire a été effectuée le 24 octobre, le décompte final a été envoyé le 18 octobre et le solde du subside de 20.000€ a été reçu le 12 novembre.

6.4.8 Acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides

Dans le cadre de l'appel à projet relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides, une demande de subvention a été introduite auprès de la Province (le 26 avril) pour l'acquisition de :

- 3 débroussailleuses électriques,
- 1 perche élagueuse thermique,
- 2 tailles-haies électriques,
- de brosses de désherbage,
- de têtes de débroussaillage.

Le 27 juin est réceptionné un arrêté d'octroi pour un subside d'un montant de 9.500€. Dès lors, le Service Travaux préparera un descriptif technique en vue de lancer un marché public de fournitures.

6.4.9 Sécurisation de divers passages pour piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques

Projet relatif à la sécurisation de quatre passages piétons par le placement de barrières type Région wallonne (rouges et jaunes) et d'éclairages spécifiques :

Les rues Saint-Vincent, des Combattants (au niveau de l'école de Walhain et du lotissement du Bia Bouquet) et la rue du Maieur.

Le 10 octobre, réception d'un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 30.000€. Le Service travaux doit rédiger un cahier spécial des charges destiné à ces fournitures.

6.4.10 Placement de nouvelles serrures sur les portes d'accès des bâtiments dans les trois implantations scolaires communales

Une demande de subside a été faite auprès de la Province en date du 26 avril. Cela fait partie de la dernière phase de sécurisation des accès aux écoles communales consistant à placer des serrures antieffraction ainsi qu'au placement de parlophones ou encore de commande à distance pour le système installé en 2019. Actuellement nous attendons la promesse de subside pour rédiger le cahier spécial des charges.

6.4.11 Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale

Dans le but d'améliorer le confort, l'accès aux PMR de la Maison communale et de diminuer la consommation énergétique, le Collège Communal a souhaité réaliser un sas d'entrée. Le Service Urbanisme a travaillé sur l'esquisse et le permis.

Dans le cadre d'un marché de services, un cahier spécial des charges avait été rédigé et approuvé ainsi que les conditions et mode de passation (Collège du 8 octobre 2017). Aucune offres n'avaient été rentrées.

Dès lors, un nouvel appel d'offres avait été lancé le 8 février 2018 avec réception de 3 offres.

Le rapport d'examen des offres a été rédigé le 20 mars en concertation avec le Service urbanisme et le 28 mars, le Collège communal attribuait le marché à l'architecte Guy PAESBRUGGHE

Le 5 novembre 2019, celui-ci nous transmettait le dossier de base d'adjudication qui devra être approuvé par le Conseil communal du 23 décembre. Le permis pour les travaux avait été octroyé le 1^{er} février 2016 et a une validité de 5 ans.

En date du 26 avril 2019, un dossier a été envoyé à la Province du Brabant wallon en vue d'obtenir un subside dans le cadre de l'appel à projets « Subventionnement des aménagements de sécurisation des biens et des personnes dans les communes du Brabant wallon ». Le projet de cahier spécial des charges relatif au marché de travaux nous a été transmis par l'architecte Guy PAESBRUGGHE le 05 novembre 2019. Vu le montant estimé des travaux, il est envisagé de passer celui-ci par procédure négociée sans publicité, les sociétés à consulter seront approuvées par le Collège dans le courant du mois de décembre et le Conseil communal devra ensuite approuver les conditions et le mode de passation.

6.4.12 Potale Sainte-Anne-Marie

Dans le cadre de l'appel à projets de la Province relatif à la sauvegarde du Petit Patrimoine Populaire, un arrêté d'octroi est réceptionné pour un subside d'un montant de 2.500€. Un marché public de travaux est lancé (Collège du 14 novembre 2018).

D'autre part, la Commission Locale de Développement Rural lance un appel d'offres en janvier 2019, les offres arrivent au mois de mars.

Afin de respecter la législation sur les marchés publics, un nouvel appel d'offres officiel est envoyé par le Service travaux le 30 juillet. Le Marché est attribué à l'entreprise VERHOEST (Collège du 7 octobre) pour un montant de 1.415,70€ t vac. Les travaux sont terminés.

6.5 **Actions subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW**

6.5.1 Plan d'investissement 2013-2016 : égouttage exclusif de la rue Cruchenère

Lors de l'élaboration du plan triennal 2007-2009, le service Travaux avait rentré un dossier pour réaliser la pose d'un égout dans la rue Cruchenère (égouttage collectif à Perbais).

Puisque ce dossier n'avait pas été retenu dans le cadre du plan triennal 2007-2009 et 2010-2012, le service Travaux avait à nouveau introduit dans le cadre du plan d'investissement 2013-2016 un dossier exclusif en collaboration avec l'Intercommunale du Brabant Wallon. Celui-ci a été finalement accepté dans le cadre du PIC 2013-2016 par le Service Public de Wallonie et la SPGE. Vu qu'il s'agit d'un dossier exclusif, les travaux sont la maîtrise d'ouvrage d'inBW. Le Collège communal a cependant décidé d'inclure un budget de 175.000 € dans des travaux de remplacement d'avaloirs, de réfection des parties de dalle de béton du côté opposé au tracé, de réfection du muret de sentier Venelle-Saint-Antoine et de stabilisation des berges du Ry de Perbais en face des numéros 61, 63 et 65.

C'est la société TRBA qui a été désignée pour ce marché pour un montant total de 613.372,76€ (468.841,90 € htva à charge d'inBW et 144.530,86 € t vac à charge de la Commune). Les travaux avaient débuté le 20 mars 2017. Ils sont à présent terminés à l'exception du mur végétalisé au niveau du Ry de Perbais pour lequel un dossier d'assurance a été ouvert par l'entreprise.

Le dossier d'assurance est actuellement sur le point d'être clôturé, l'entreprise a procédé à la réparation de la partie concernée du mur végétalisé et une date devra être proposée prochainement pour une réception provisoire du chantier incluant ce point resté en litige.

6.5.2 Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2017-2018, le Conseil communal du 10 octobre 2016 avait validé le remplacement du siphon devenu peu fonctionnel de la rue de la Sucrierie par une station de relevage.

Cette installation avait également été validée par l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2017-2018). Le montant estimé de la fiche réalisée par l'IBW est de 109.841, 19€ htva, le dossier est sous la maîtrise d'ouvrage de l'IBW et sera planifié par leurs soins dans le courant de l'année 2018 ou 2019.

Le 14 septembre 2018, l'IBW porte communication de la décision de son Bureau exécutif d'arrêter la procédure d'attribution en raison des prix trop élevés des soumissions déposées et de relancer le marché en procédure négociée sans publication préalable. Le 27 novembre 2018, réception d'un courrier communiquant la décision d'attribution du marché de travaux en procédure négociée sans publication préalable. Le marché a donc été attribué à la société TEGEC pour un montant total de 210.166,94€ tvac.

À la base, les travaux devaient débuter dans le courant du mois de septembre 2019, cette date avait été convenue (et acceptée) avec l'InBW en fonction de la fête de Perbais et des travaux de la Forge (accès chantier), cette date a été modifiée par l'InBW pour une raison administrative. Les travaux devraient débuter dans le premier trimestre de 2020 sous la maîtrise d'ouvrage de l'InBW.

6.5.3 Réalisation d'une station de relevage aux Hayettes

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2019-2021, le Conseil communal du 29 avril a validé le placement d'une station de relevage en vue de desservir le quartier des Hayettes et pour que celui-ci soit raccordé au collecteur posé récemment.

Cette installation a également été validée par l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) le 1er mars pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2019-2021) et en date du 26 juin par le Service Public de Wallonie SPW dans le cadre de notre plan d'investissement 2019-2021. Le montant estimé de la fiche réalisée par l'IBW s'élève à 182.910 € htva, et le dossier est sous sa maîtrise d'ouvrage. Elle sera planifiée par leurs soins dans le courant de l'année 2020 ou 2021.

6.6 **Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie**

6.6.1 Plan d'investissement 2017- 2018

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie le 1^{er} août 2016 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2017-2018, le Service Travaux a proposé un plan d'investissement qui porte de 2017 à 2018. Ce plan fixe des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subside de 195.637 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion du 9 septembre 2016 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement 2017-2018 l'installation d'une station de relevage à la rue de la Sucrierie en dossier exclusif en lieu et place du siphon existant. Cet aménagement est le complément de l'égoût installé à la rue Cruchenère en 2017, il est également nécessaire au bon fonctionnement de l'épuration collective de cette même rue.

Le 10 octobre 2016, le plan est approuvé par le Conseil communal, le Service Travaux se charge de la réalisation des fiches et du mesurage des voiries. Les rues concernées étaient : la rue des Boscailles et le Chemin des Boscailles (Walhain), la rue de la Commune et la rue des Cortils (Tourinnes-Saint-Lambert).

Le 20 octobre 2016, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie (fiches individuelles, fiche récapitulative, délibération du Collège communal) qui l'approuve en date du 16 février 2017 pour un montant subsidié de 195.635 €.

Le 14 novembre 2017, réception d'un courrier annonçant un subside complémentaire « bonus » pour bonne gestion d'un montant de 70.827,59 €, portant le subside de notre plan d'investissement 2017-2018 à 275.465 €.

Ensuite, un dossier projet (cahier spécial des charges) est transmis au SPW le 8 mai 2017 qui transmet son avis le 7 juin et c'est le 14 juin que le Collège valide le lancement du marché public de travaux, le projet d'avis de marché, le cahier spécial des charges corrigé et fixant la date d'ouverture des offres au 11 août 2017.

Le Collège communal attribue le 20 septembre 2017 le marché de travaux à la société COLAS pour un montant de 576.985,11 € t vac. Le dossier est envoyé le 31 octobre 2017 dans sa phase d'attribution au Service public de Wallonie pour validation de celui-ci. Le 15 février 2018, l'entreprise commençait les travaux, ceux-ci sont à présent terminés.

La réception provisoire des travaux a eu lieu le 23 mai 2019. Le dossier complet décompte final pour un montant de 544.815,39€ t vac a été envoyé au pouvoir subsidiant (SPW) en date du 24 mai 2019, ceux-ci en accusant réception le 15 octobre 2019.

6.6.2 Plan d'investissement 2019-2021

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie du 15 octobre 2018 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2019-2021, le Service Travaux a proposé un plan d'investissement fixant des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subside de 451.428,66 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion en septembre 2018 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement l'installation d'une station de relevage à la rue des Hayettes. Cet aménagement fera l'objet d'un dossier exclusif géré par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

Le Collège, en séance du 30 janvier 2019 détermine le choix des voiries concernées, le type de réfection, leurs priorités et leurs années d'inscription dans le cadre de ce PIC. Un avis favorable est remis par la SPGE le 1^{er} mars sur les investissements relatifs à l'égouttage prioritaire.

Le 17 avril, le Service public de Wallonie envoyait un nouveau courrier reprenant de nouvelles priorités à prendre en compte dans le cadre de ce PIC.

Le 29 avril, le plan d'investissement proposé par le Service Travaux est approuvé par le Conseil communal avec une réalisation en 2 phases. Les rues concernées sont les rues des Ourdons, du Préa, des Trois Tilleuls et de Libersart pour Tourinnes ; Mogreto et Grand Rue pour Perbais ; les rues des Hayettes et du Weya pour Nil-St-Vincent.

Le 17 mai, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie et est approuvé le 26 juin avec un subside de 451.428, 66€.

Le 21 juin, est reçu un subside complémentaire « redistribution de l'inexécuté » pour bonne gestion d'un montant de 15.557,06 € portant le subside de notre plan d'investissement 2019-2021 à 466.985,72 €.

6.6.3 Désignation d'un bureau d'ingénierie pour des travaux de réfection du réseau routier dans le cadre du plan d'investissement 2019-2021

Dans le but de gagner du temps en prévision de la circulaire relative au plan d'investissements 2019-2021, le service Travaux avait proposé au Collège communal de lancer la procédure de marché de services. Un cahier spécial des charges et les bureaux à consulter avait été approuvés (Collège du 29 août 2018) et le mode de passation approuvé également (Conseil communal du 10 octobre 2018). Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 11 octobre 2018. Le Collège avait attribué le marché de services (le 28 novembre 2018) au bureau C2 PROJECT.

6.6.4 Marché public de travaux phase I concernant la réfection et entretien de voiries communales dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2019-2021 de travaux subsidiés

Sur base de la décision du Conseil communal en date du 23 septembre, le dossier projet de la phase I a été transmis au Service public de Wallonie le 11 octobre. Le délai d'analyse étant de 40 jours le dossier a été approuvé le 25 novembre.

Les travaux projetés de cette phase consistent principalement en un raclage en épaisseur variable suivant la situation existante (résultat des sondages) et le remplacement du revêtement asphaltique.

Cependant, des travaux complémentaires pour répondre aux exigences de la circulaire sont également envisagés dans les rues suivantes

- Rue des Ourdons : l'aménagement des trottoirs, l'aménagement de la placette et la réalisation de passages piétons ;
- Rue du Préa : création d'une zone de croisement, l'asphaltage et l'organisation du parking de délestage ;

- Grand' Rue : sécurisation de la sortie de la piste cyclable et la réalisation de manière définitive des zones de stationnement existantes pour la partie haute (entre la N4 et l'école).

Le 26 juin, le Collège valide le phasage du dossier, la réunion plénière s'est tenue le 28 juin et le 12 août réception du projet. Le 28 août, le Collège approuvait le projet ainsi que le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil du 23 septembre. Le dossier a été transmis au Service Public de Wallonie le 11 octobre. Il faut maintenant attendre l'accord du SPW pour lancer la procédure de marché public de travaux.

6.7 Sauvegarde du patrimoine wallon

6.7.1 Restauration du Château de Walhain

Suite au marché public de services pour la restauration des ruines du Château de Walhain (approuvé par le Conseil communal en sa séance du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentanées AAUM-VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont été désignés comme auteurs de projet par le Collège communal du 6 mars 2013.

Un comité d'accompagnement avait été créé et s'était réuni à plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite le 22 avril 2015.

La phase III reprenant le permis d'urbanisme est également clôturée au vu de la réception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Quant à la mise en adjudication, le Collège avait décidé de reporter.

Le budget 2018 fixé par le Collège pour ces travaux étant de 900.000€ t vac, le comité d'accompagnement s'est réuni le 10 janvier 2018 de manière à définir précisément les travaux qui seront réalisés avec cette enveloppe.

Le 31 janvier 2018, le Collège communal approuve l'estimation n°2 moyennant préservation des vestiges apparents et placement d'une clôture autour de ceux-ci à subsidier éventuellement par la Province du Brabant wallon.

Le 10 août, M. Joseph POLET communique le dossier d'adjudication. Celui-ci a été envoyé pour avis à la cellule Marchés Publics du SPW, au pouvoir subsidiant, et à l'ASBL des Amis du Vieux Château, ainsi qu'à Laurent VERSLYPE avant de le soumettre au prochain Conseil communal. Le 12 novembre, les remarques de chaque partie ont été envoyées à Joseph POLET, architecte en charge du dossier.

Le 16 avril 2019, le Collège approuvait le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation par le Conseil du 29 avril. La publication de l'avis de marché a été publiée le 2 mai et les candidatures devaient être remises le 6 juin 2019. Le 26 juin 2019, Joseph POLET nous envoyait le rapport d'analyse des candidatures et les propositions de dates pour la visite des lieux avec les entreprises. Le Collège en date du 22 octobre approuvait le lancement d'une négociation avec l'ensemble des soumissionnaires sur base des courriers proposés par le bureau d'architecture. Suite à la négociation du 14 novembre, les offres revues sont arrivées le 22 novembre. Actuellement, l'architecte analyse celles-ci dans le but d'attribuer le marché encore cette année et débiter les travaux en 2020. La notification sera envoyée à l'entreprise après approbation du dossier attribution de la part de la tutelle d'annulation de la Région wallonne et de la réception de la promesse ferme de la part du pouvoir subsidiant.

6.7.2 Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais

Suivant l'analyse du bureau DEFRENNE désigné dans le cadre du marché de services, le marché de travaux a été attribué de 30 mai 2018 à l'entreprise SETIP BELGIUM pour un montant de 953.892,78 € t vac. Ayant obtenu l'accord de la tutelle d'annulation de la cellule marché public du SPW, l'entreprise a été notifiée avec une date de début de travaux fixée au 18 mars 2019 pour une durée de 350 jours calendrier. Les travaux sont à présent en cours de réalisation et devraient se terminer pour fin juin 2020.

6.8 Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2019
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	36.815 km 5.014 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	124.206 km
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	181.151 km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie	165.654 km
Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989	Voirie + épandage + transports divers	30.666 km
Opel Corsa	1CGX 163			22/11/2011	Service technique garde	62.380 km
Mercedes Sprinter	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	espaces verts	113.516 km
Dacia Dokker (voirie)	1-VJR-412	2018	Diesel	2018	Bâtiments	8.900 km
Opel Vivaro (voirie)	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie + magasinier.	72.158 km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	36.788 Km
Dacia Dokker (espaces verts)	1 RRK 197	13/02/2017	Diesel	2017	Voirie	23.073 km
Mini pelle Waker Neuson	«	«	Diesel	2017	Voirie + bâtiment + cimetière	580 heures
Remorque de la mini pelle	QAY D 586	15/09/2017		2017	Voirie + bâtiment + cimetière	
Remorque basculante	QAE T 813	11/02/1992			Voirie	
Remorque (pour tracteur Toro)	«	«	«	«	Espaces verts	
Remorque tribenne (tracteur)	«	01/07/1980	«		Voirie	
Tracteur Ford 7700 (sécauteur)	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Sécauteur/élagage	350,4 heures (nouveau moteur)
Tracteur Same Aurora 45 (foot)	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Espaces verts + foot	3.540 heures

						(compteur bloqué)
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	1.120 heures nouveau compteur
Tracteur Newholland-T6030 (fauchage)	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	8.073 heures
Tracteur Newholland T 6070	1 RGP 248	27/03/2007			broyage + salage + déneigement.	7.603 heures
Compresseur	QBQ 826		Diesel			1.863 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	Compteur bloqué
Tracteur tondeuse ISEKI SGX 326 mulching/ ramassage.			Diesel	2019		39,8 heures
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetières	763 heures.
Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Tondre les terrains de football	1.974 heures
Bison Agria (machine porte-outils)			Essence	2016	Service Espaces verts	59,41 heures
Tondeuse Snapper (foot)			Essence	2014	Espaces verts	410 heures
Tondeuse Kubota B1400			Essence	2017	Espaces verts	heures
Groupe électrogène Promac (vert, maison communale)			Essence	2014	Service voirie + délestage maison communale	21 heures
Groupe électrogène (bleu école Walhain)			Essence	2014	Service voirie + délestage école de Walhain	83 heures
Glutton						99 heures

Frais de Fonctionnement		
	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)
2004	44.271,26 €	18.940,55 €
2005	56.265,26 €	26.329,73 €
2006	86.997,33 €	26.763,61 €
2007	85.341,84 €	24.196,74 €
2008	70.961,00 €	28.230,66 €
2009	65.819,00 €	28.718,90 €
2010	65.571,13 €	38.010,78 €
2011	46.911,32 €	36.421,12 €
2012	56.877,17 €	42.739,35 €
2013	68.504,52 € (13/11/2013)	44.837,26 € (13/11/2013)
2014	60.985,67 € (31/12/2014)	48.000 € (31/12/2014)
2015	71.179,70 € (08/12/2015)	38.825,50 € (08/12/2015)
2016	71.227,32 € (31/10/2016)	27.754,43 € (31/10/2016)
2017	72.162,07 € (25/10/2017)	32.817,64 € (25/10/2017)
2018	84.210,42€ (20/11/2018)	34.135,22€ (20/11/2018)
2019	50.635,57 € (30/11/2019)	35.398,39 € (30/11/2019)

7 ENVIRONNEMENT –ÉNERGIE– MOBILITE

7.1 Composition

Christine FOUARGE : éco-conseillère.

Brigitte MAROY : agent de la Mobilité (à mi-temps depuis le 1^{er} juin).

Anne DELESTIENNE : aide pour la Semaine des initiatives en septembre dans la réalisation de cet évènement et de la Communication.

7.2 Conseil de l'Environnement et du climat (depuis le 2 septembre)

Composition : MM. Isabelle DENEFF-GOMAND et Nadia LEMAIRE (Membres issus du Conseil communal), Telma Nelly BEZERRA PALLARES ; Ludovic BOQUET ; Nelly CHAPELLE ; Allison COLASSIN ; Thomas COLLIGNON ; Michaël de POSCH ; Guibert d'OULTREMONT ; Françoise DUPPEROY ; Anne-Sophie MATHIEU ; Serge MATHIEU ; Catherine RONSE ; Thérèse TORREKENS ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck (Membres à titre personnel).

7.3 Conseil consultatif de la Mobilité

Composition : MM. Didier HAYET, Bernadette VANDENBOSCH (représentants du Conseil communal), Michaël de POSCH, Guibert d'OULTREMONT, Christian HOUET, Emmanuel LEPINE, Michel LEROY, Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE, Charlotte MASY, Laurent RICHELLE, Elise ROBERT, Ekkehard STARCK, Jean-Pierre VAN PUymbrouck, (membres à titre personnel).

7.4 Agenda 21 local

- Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable ;
- Elaboration du rapport annuel d'activité 2018 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 29 avril 2019.

7.5 Semaine des initiatives

Mise en place d'un événementiel du 14 au 21 septembre où ont été mises à l'honneur des initiatives citoyennes qui contribuent à « Walhain de Demain » dans le respect de nos générations futures.

- Définition des objectifs – Relevés des partenariats possibles (associations locales, riverains, acteurs répondant aux besoins d'animation...) – Réponse aux appels d'offre permettant une subvention des activités – Planification – Mise en œuvre – Communication – Bilan – Préparation du Printemps des Initiatives en 2020
- Thèmes abordés : biodiversité, énergie, environnement, déchets sauvages, mobilité douce, ruralité, agriculture, patrimoine, convivialité.
- Public ciblés : Jeunes, écoliers de 3 à 12 ans, aînés, tout riverain.
- Activités : Conférences, expositions, ateliers, rencontre-débat, fête, rencontre intergénérationnelle, etc.
- Subvention : *Ma Commune en Transition* Région Wallonne-Environnement

7.6 Déchets

- Collecte des encombrants et des réutilisables : Système de collecte gratuite si présence d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants. Suivi avec l'inBW et Restor.
- Collecte des encombrants ;
- Collecte des sapins de Noël le 14 janvier 2019 ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'inBW vendus au guichet population : information au public, suivi du stock et du registre ;
- Collecte des textiles : gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, suivi des conventions liant la Commune aux divers opérateurs ;

- Collecte des déchets verts : gestion des collectes à domicile à la demande de tontes de pelouse (1 abonné en 2019) et de branchages : suivi et évaluation ;
- Gestion des demandes de primes à l'achat de tondeuses mulching et/ou de broyeurs de végétaux : 3 primes pour broyeur et 3 primes pour tondeuses mulching en 2019 pour un total de 435,60 € ;
- Déchets verts : communications diverses aux riverains, suivi du réseau des guides composteurs de Walhain et des jardins partagés Potawal ; gestion des demandes des citoyens en termes de conseils ;
- Collecte des bâches agricoles : information du changement de procédé de l'inBW auprès des agriculteurs ;
- Collecte des jouets : promotion de la campagne de l'inBW auprès des associations et des riverains ;
- Relais des autres campagnes inBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, livres ...) auprès du service de Communication pour diffusion ;
- Collaboration avec l'inBW : suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'inBW, commande des divers types de sacs (ordures ménagères, PMC, amiante) ;
- Relais vers l'inBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Commande des sacs d'ordures ménagères, de PMC, d'amiante ;
- Remplacement des conteneurs de 1100 L endommagés et devenus inutilisables ;
- Rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2019 de la taxe déchets, calcul des frais propres à Walhain ;
- Réponse aux questions des riverains relatives à l'enrôlement 2019 de la taxe déchets ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux. Mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires dans les bâtiments communaux. Traitement de boues de curage et balayures de voirie (suivi administratif) ;
- Suivi des dépôts clandestins signalés : contacts avec la Police, coordination avec le Service Travaux pour évacuation et si possible poursuite du contrevenant ;
- Contacts avec les communes voisines pour dépôts clandestins limitrophes ;
- Contacts avec la commune voisine de Mont-Saint-Guibert pour coordonner l'entretien de la voirie à limite de territoire ;
- Contacts avec les communes voisines de la même Zone de police Orne-Thyle pour coordonner nos règlements communaux ;
- Encodage des données communales pour l'Office wallon des Déchets (OWD) : statistiques des déchets ménagers pour 2019, coût-vérité réel pour 2018, coût-vérité budget 2019 (car premier budget refusé), coût-vérité budget 2020 ;
- Coût vérité : suivi de l'évolution 2019 et prévision des coûts sous la nouvelle procédure de collecte prévue à partir du 1^{er} avril 2020 (OM en conteneur à puce et séparation de la matière organique –FFOM), élaboration du coût-vérité budget des déchets ménagers et la taxe d'enrôlement en 2020 ;
- Communication au public sur les déchets et la nouvelle collecte.

7.7 Nature et espaces publics

- Mise en route de la gestion différenciée des espaces verts publics ;
- Cimetières : continuation de la mise en place de la gestion différenciée de l'ensemble des cimetières de Walhain. Planification des tâches et budgétisation des postes en collaboration avec les services « Etat civil », « Travaux » et « Finances ».
- Plantation des espaces publics ;
- Haie de compensation à l'éolien : suivi de la plantation de remplacement et mise en place d'une convention ;
- Fleurissement de la Commune : commandes des plantes annuelles de printemps et d'automne ainsi que de bulbes de vivaces ;
- Travail de collaboration avec l'agent du DNF (département Nature et Forêt de la RW) ;

- Gestion du réseau de jardinières de dévoiement, accompagnement de l'équipe d'espaces verts ; remplacement des jardinières accidentées (achat, remplissage, ...) et relais avec le service des finances pour l'assurance ;
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, nettoyage et entretien des cours d'eau, primes communales, conflits de voisinage ;
- Dératisation : organisation de deux campagnes annuelles de dératisation (avril et septembre), avec conseils à la population en matière d'utilisation de raticides en coordination avec le service Population. Lors de chaque campagne l'ensemble du réseau d'égouts, des fossés et des cours d'eau est traité ainsi que les bâtiments communaux. 60 maisons privées au printemps et 3 maisons privées en automne 2019 ;
- Piégeage des rats musqués : rue de Spèche et Rue Bourgmestre Gillisquet à la demande. La Région wallonne ne poursuivant plus ce programme de façon systématique ;
- Projet Be Wapp (Wallonie Plus Propre) : participation à la campagne 2019 de nettoyage des espaces publics : 25 équipes constituées de 453 bénévoles dont deux écoles avec 209 enfants ;
- Projet « Wallonie Plus Propre », opération Ambassadeur de propreté : 4 nouvelles équipes en 2019, pour un total de 12 équipes inscrites à Walhain qui s'engagent à entretenir de façon régulière un espace public près de chez elles (voirie ou ruisseau) en collaboration avec la Commission de l'Environnement ;
- Partenariat avec l'asbl Rurawal pour l'organisation des opérations de propreté de façon attrayante (avec le soutien de la Région Wallonne « Cheval de trait » et « BeWaPP ») ;
- Apiculture à Walhain : aucune demande de prime à l'installation de ruches en 2019. Par contre, organisation d'une rencontre entre apiculteurs walhinois et agriculteurs pour créer un réseau de communication et de prévention ;
- Journée de l'arbre : distribution de cornouillers avec plantation des excédents dans les haies communales ;
- Distribution de pêchers pour les Walhinois nés entre le 1^{er} janvier et le 20 octobre 2019 ;
- Suivi des guides composteurs : journées de formation continue du CPAR et Comité Jean Pain, mise en lien avec riverains demandeurs de conseils et/ou d'initiation et préparation d'une conférence en février 2020 ;
- Mise en œuvre de l'embellissement du jardin jouxtant la maison communale avec l'aide des ouvriers communaux ;
- Développement de projets en vue de réalisations subventionnées et suivi administratif et technique : Plan Maya, Semaine de l'arbre, Haie, Biodiversité, Villes et villages fleuris, coulées de boue, etc.

7.8 Eau et inondations

- Révision du PASH (Plan d'Assainissement par sous bassin hydrographique) : enquête publique et communications diverses aux riverains (plans au bureau, séance d'information avec la responsable technique de l'inBW, courrier, site Internet...), rapport d'enquête publique envoyé à l'inBW et à la SPGE ;
- Contrat de Rivière : lien avec le Contrat de Rivière, bilan du programme d'action 2017-2019 et préparation du programme d'actions 2020-2022, suivi des infractions le long des cours d'eau ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle le 23 octobre 2019 avec les agents de la cellule hydrographique de la Province, suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau ;
- Gestion des cours d'eau et ravines non classés : suivi annuel ;
- Participation aux journées de formation du Comité technique de sous bassin hydraulique Dyle-Gette (CTSBH) le 26 février 2019 ;
- Participation aux journées de formation du P.A.R.I.S. (Programme d'Action sur les Rivières par une Approche Intégrée entre tous les niveaux de pouvoirs): formation au logiciel d'utilisation pour encodage récurrent les 24 octobre et 5 novembre ;
- Lutte contre les coulées boueuses : à Perbais : placement et retrait temporaire de ballots de paille. Demande de subvention pour réaliser des aménagements à la Rue Prés communs et rue du Fond d'Alvaux.

- Mise en route d'une collaboration avec des étudiants de l'Université de Gembloux-AgroBioTech pour une analyse de la Zone d'Immersion Temporaire à Spèche.

7.9 Agriculture

Organisation le 18 février d'une rencontre avec les nouveaux membres du Collège communal, les agriculteurs et les exploitants de terre.

Réunion le 17 septembre sur le thème «Walhain, sa ruralité et son agriculture » avec agriculteurs et riverains dont l'objectif était d'amorcer un dialogue en abordant les thèmes suivants :

- 1) Présentation des différents types d'agriculture sur Walhain avec la présence de M. Jean-Pierre VAN PUYMBROUCK, M. Thibault BOURGAUX (Ferme RAVET), M. Laurent GREGOIRE et l'entreprise HENRICOT.
- 2) Notions d'évolution historique et statistique de l'agriculture à Walhain présentées par M. Quentin DUCHENE du Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité (CPAR)

En présence du modérateur, M. Philippe NIHOUL du Service Public de Wallonie.

Informations diverses destinées aux agriculteurs concernant les bâches agricoles, le respect des bords de routes, le fauchage tardif.

Suivi de demandes spécifiques des agriculteurs : taille d'arbres ou de haies pour passage de charroi agricole, communication aux riverains pour faciliter les rapports de voisinage, dialogue avec agriculteur et agriculteurs-chasseurs.

Travail à la mise en place du nouveau Conseil consultatif de l'Agriculture.

7.10 Nouveau Conseil consultatif de l'Agriculture

Composition : MM. Laurent GREGOIRE (Président), Olivier PETRONIN, Jean-Paul DELFORGE (représentants du Conseil communal), Gautier BEAUJEAN, Ludovic BOQUET, Michaël de POSCH, Hervé DEMASY, Anne-Marie LAUVAUX, Michel LEROY, Michaël MARTIN, Jean-François NIEUWENHUYTS, Christian REULIAUX, Elise ROBERT, Catherine RONSE, Jean-Pierre VAN PUYMBROUCK (membres à titre personnel).

Une première réunion a eu lieu le 4 novembre.

7.11 Alimentation – Sécurité alimentaire - Consommation durable

Information (par les médias communaux) des nouvelles applications relatives au nouveau Décret Bien-être animal (21 juin 2018) entrées en vigueur début janvier 2019.

Courrier du Gouverneur du Brabant Wallon (12 décembre 2018) portant communication du nouvel arrêté ministériel relatif au rassemblement non commercial de volailles dans le cadre de la maladie de Newcastle. Les négociants de volailles ne sont désormais plus obligés de transmettre leur planification hebdomadaire à l'AFSCA et ne recevront donc plus de notification de la part du Gouverneur.

Une demande cette année pour une autorisation et une déclaration d'abattage de porcs à domicile.

Marché public de fournitures pour des repas scolaires dans une démarche d'alimentation saine et durable pour les écoles communales de Walhain : pour la période de septembre à décembre 2019 et pour celle de janvier à juin 2020 la Société TCO est désignée comme adjudicataire de ce marché.

7.12 Gestion des plaintes et des infractions environnementales

Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs de la Province pour 2019 :

Pour le 1^{er} semestre : 13 dossiers dont 7 pour infractions stationnement, 3 pour sanctions administratives, 3 pour infractions environnementales et 0 infraction mixte.

Pour le 2^{ème} semestre : un rapport sera transmis à la Commune en janvier 2020.

Suivi des populations de plantes invasives et communication aux riverains propriétaires : en lien avec les agents du contrat de rivière Dyle-Gette (Balsamine) et l'agent de la Région wallonne (Berce du Caucase).

7.13 Travail de collaboration avec le Service de l'Urbanisme

Inventaire des arbres à abattre ou à élaguer.

Avis pour certains permis d'environnement.

Avis pour localisation d'arbres le long de cours d'eau et avis au gestionnaire.

Liste des haies et arbres remarquables :

Suite à un appel d'offre de service auprès de trois experts forestiers, le Collège attribue le marché à la société DRYADES pour établir la liste des arbres et haies remarquables pour envoi au Service public de Wallonie et pour demande d'avis à la CCATM (remis le 2 décembre).

7.14 Energie

Adhésion de la Commune à la centrale d'achat « Renowatt » pour l'amélioration (Conseil communal du 27 mai) de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

Lors de la « Semaine des initiatives » le 15 septembre, le guichet énergie de la Région wallonne qui était invité à cette occasion, a pu répondre aux diverses demandes des citoyens en matière d'économie et de prime énergie.

Suivi de la collecte trimestrielle des relevés de compteurs (eau, électricité et gaz) des bâtiments communaux (organisée depuis juillet 2015) : préparation du listing pour encodage des données en vue d'optimiser les réductions de consommation d'énergie. Cela permet de suivre de près les consommations et de repérer toute anomalie.

Convention (Conseil communal du 23 septembre) relative à la cession des certificats verts pour les installations photovoltaïques de la salle Jadinon et de l'école de Perbais.

7.15 Mobilité

7.15.1 Composition du service Mobilité:

Mme Brigitte MAROY, éco-conseillère et conseillère en mobilité (depuis le 1^{er} juin) à mi-temps.

7.15.2 Activités réalisées

- Wallonie cyclable (Wacy) : décompte finaux et approbation par le Service Public de Wallonie des décomptes des programmes 2015 et 2016. Libération du solde restant dû de 224.241,41 € et 1.051,13 €. Clôture définitive du projet Wallonie cyclable ;
- Sécurité routière : suivi des problèmes et des plaintes en collaboration avec le service Travaux, remise d'avis techniques et la police communale ;
- Suivi des demandes des riverains : jardinières de dévoiement, radars préventifs, problèmes de stationnement ;
- Règlements complémentaires au Code de roulage : établissements des règlements, contacts avec les autorités de tutelle, suivi ;
- Comme chaque année, les différentes écoles de l'entité ont organisé le brevet cycliste en collaboration avec Pro-Vélo ;
- Gestion des prêts des vélos communaux à la population et élaboration d'une convention (Conseil communal du 24 juin) pour élargir ces prêts aux chambres d'hôtes et gîtes sur le territoire communal ;
- Candidature et obtention du label « Commune pédestre.

8 SERVICE ANIMATION

8.1 Composition

Isabelle LABYOIT, Responsable du service, Caroline WOUEZ (depuis le 1^{er} juin) et Carine DEWITTE.

8.2 Location des salles communales

Nil-Saint-Vincent

Le Seuciau	Chaussée de Namur, 25 - NSV	50 pers. assises – 260 m ²
Centre Culturel Emile Jadinon	Place St-Vincent – Nil-Saint-Vincent	60 pers. assises – 70 m ²
Le Chalet du Tram	Place du Tram – Nil-Saint-Vincent	40 pers. assises 70 m ²

Perbais

Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45 - Perbais	50 pers. assises – 68 m ²
-----------------------------	-------------------------	--------------------------------------

Walhain-Saint-Paul

Réfectoire école Walhain-centre	Place communale, 2 - WSP	80 pers. assises – 112 m ²
Les Boscailles	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	120 pers. assises – 143 m ²
Hall omnisport	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 - WSP	350 pers. - 900 m ²
Salle du Bia Bouquet	Place Bia Bouquet 12 bte 003	20 pers. – 40 m ²

Tourinnes-Saint-Lambert

Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5 – TSL	80 pers. assises
Les Cortils	Rue des Cortils - TSL	60 pers. assises - +/- 70 m ²
Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 - TSL	300 pers. assises - 350 m ²

Salles louées selon 4 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Barème 0 : Occupation gratuite dans les cas suivants :

- 1) Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;
- 2) Pour les activités philanthropiques ou d'informations générales organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;
- 3) Pour les groupements politiques démocratiques ;
- 4) Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;
- 5) Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

8.3 Commission consultative de la Culture

Composition : MM. Michel BERO (Président), Francine KEKENBOSCH, Nicolas ART (représentants du Conseil communal), Nathalie ARNOULT, Franz BERTRAND, Edith CHAIDRON, Allison COLASSIN, Julie DELECOCQ, Anne-Françoise DESIRANT, Françoise DUPPEROY, Josette GODA-SCHOONJANS, Paul VAN RUYCHEVELT (membres à titre personnel) ;

8.4 Office du Tourisme de Walhain

Composition : MM. Philippe MARTIN (Président), Ria BREYNE, Anne-Françoise DESIRANT, Anne-Marie LAUVAUX, Annick LEBON, Bernard LEGROS, Marie-Thérèse MARCHAND, Dominique MOUSSET, Josette SCHOONJANS, Paul VAN RUYCHEVELT.

Activité : Exposition de cartographies anciennes de Walhain-Saint-Paul en la Ferme Lauvaux du 15 au 30 juin.

Des membres de l'Office du Tourisme ont assuré 2 journées de permanence durant l'exposition consacrée à Helian et contribué aux journées du Patrimoine autour de la place Saint-Martin.

L'office du Tourisme dans sa nouvelle composition s'est réuni le 4 octobre pour définir ses missions et son programme

9 COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

9.1 **Partenariat avec le territoire de Madimba**

Fin du partenariat acté au Collège en sa séance du 24 juillet.

9.2 **Jumelages**

Outre le jumelage entre Perbais et Trentels qui a fêté ses 30 en 2018 et les liens tissés entre Cintré et Tourinnes, une nouvelle initiative a vu le jour en 2019 :

A la suite d'une rencontre entre Philippe Martin (conseiller communal et Président de l'Office du Tourisme) et les autorités communales de Lerrain (Vosges), une volonté commune s'est manifestée de procéder à un jumelage entre le hameau de Lérinnes et Lerrain. Différents contacts ont été noués et une délégation de Lerrain a été reçue à la Commune le 12 octobre pour faire plus ample connaissance.

10 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

10.1 Population scolaire au 1^{er} octobre

Années scolaires 2018-2019 et 2019-2020

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020
Maternelles	70	59	43	37	31	36
Primaires						
1 ^{ère} primaire	18	24	3	17	5	7
2 ^{ème} primaire	27	19	14	3	9	9
3 ^{ème} primaire	21	26	5	12	11	4
4 ^{ème} primaire	19	21	13	6	11	5
5 ^{ème} primaire	11	19	7	15	12	11
6 ^{ème} primaire	18	10	6	6	15	9
Total primaires	114	119	48	59	63	45

10.2 Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires : Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais,

Delphine BRICART : Directrice des écoles.

Astrid de FAILLY (depuis le 20 mai) : Secrétaire des écoles.

10.2.1 Ecole de Walhain centre

3 classes maternelles avec 1 classe d'accueil et 6 classes primaires. Titulaires :

- Accueil + 1^{ère} maternelle : Stéphanie DEVILLE (TP)
 - Aide complémentaire de Sophie DUVIVIER (puéricultrice – 4/5 temps)
 - Aide complémentaire volante Anne SERNEELS (D)
- 2^{ème} maternelle : Brigitte MASSET (D – Interruption de carrière 1/5 temps),
- 3^{ème} maternelle : Nadia BRICART (D)

- 1^{ère} primaire : Justine RAQUEZ (TP)
- 2^{ème} primaire : Julie JANSSENS (TP)
- 3^{ème} primaire : Axelle BOURLARD (D – I.C. ¼ temps)
- 4^{ème} primaire : Mélanie DECALUWE (D – Congé prestations réduites 1/5 temps)
- 5^{ème} primaire : Marie MARCHAL (D)
- 6^{ème} primaire : Valérie LIROUX (D)

10.2.2 Ecole de Tourinnes

2,5 classes maternelles et 3 classes primaires. Titulaires :

- 1^{ère} et 2^{ème} maternelles : Virginie HARDENNE (D – congé prestations réduites à fins thérapeutiques) + Nathalie BOURNONVILLE (D - congé prestations réduites à fins thérapeutiques)
+ Aide complémentaire de Julie LA ROSA (PTP – 4/5 temps)
- 3^{ème} maternelle : Corinne DOYEN (D) + Adélaïde VIGNERON (TP)
- 1^{ère} degré : Estelle EVRARD (TP)
- 2^{ème} degré : Marie-Aude CHAMOY (D – I.C. 1/5 temps)
- 3^{ème} degré : Linda VIRGO (D – I.C. 1/5 temps)

10.2.3 Ecole de Perbais

2 classes maternelles et 3 classes primaires. Titulaires :

- 1^{ère} maternelle : Anne-Françoise FLAHAUT (D – IC complète), Maïté MEERT (TP remplacement)
- 2^{ème} et 3^{ème} maternelles : Laurence VILAIN (D)
- 1^{ère} degré : Virginie van der STRATEN WAILLET (D- en I.C. complète) Isabelle BOULANGER (D)
- 2^{ème} degré : Laetitia RAYNAUD (D)
- 3^{ème} degré : François DEPAS (D)

10.2.4 Maîtres spéciaux des trois implantations scolaires

- Néerlandais : Isabelle CALLENS (D) (3^{ème} primaire) et Emeline LARDINOIS (T) (3^{ème} maternelle, 1^{er} et 2^{ème} primaires) et Nathalie POUPPER de KETTENIS de HOLLAEKEN (T)
- Religion catholique : Anne PIGEOLET (D)
- Morale laïque : Anne-Sophie GUSTIN (T)
- Religion protestante : Anne SALSAC (D)
- Religion islamique : Brahim AFLAH (D) et Moshen BOUSELMI
- Philosophie et citoyenneté : Caroline MADDISON (T)
- Education physique : Sébastien BERGIERS (D)
- Psychomotricité : Laura CANIVET (P)
- Périodes d'aide aux 1^{ères} et 2^{ème} primaires : Anne Sophie GUSTIN (T)

(D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire, NP (non-prioritaire)

10.3 **Commission Paritaire Locale (COPALOC)**

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

Isabelle VAN BAVEL-DE COCK	Echevine,
Agnès NAMUROIS,	Présidente du CPAS,
Francine KEKENBOSCH	Conseillère communale,
Didier HAYET	Conseiller communal,
André LENGELE	Conseiller communal,
Delphine BRICART	Directrice des Ecoles Communales,

Représentants syndicaux :

Monique SIMON	C.G.S.P.
Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.
Fabian DIELS	Conseiller S.L.F.P.

Représentantes du corps professoral :

Anne SERNEELS
Mélanie DECALUWE
Laetitia RAYNAUD
Maïté MEERT

Secrétaire : Astrid de FAILLY (010/65.32.82)

En 2019, la Commission s'est réunie les 23 avril, 24 juin et 30 septembre.

10.4 Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Membres de droit : MM. André LENGELE, Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Ria BREYNE, Delphine BRICART (effectifs), Bernadette VANDENBOSCH, Nadia LEMAIRE, Laurence SMETS, Mélanie HAUBRUGE, Francine KEKENBOSCH, Valérie LIROUX (suppléants) ;

Membres élus et représentants du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation : MM. Maïté MEERT, Laetitia RAYNAUD, Nadia BRICART, Cindy BUIS, Adélaïde VIGNERON, Virginie HAYNE (effectifs), Laurence VILAIN, Isabelle BOULANGER, Julie JANSSENS, Nathalie PRIMONT, Bégonia CAMACHO, Nathalie BOURNONVILLE (suppléants).

Membres élus et représentants des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale : MM. Sophie CORIN, Éric VERHELST, Stéphanie MOLHANT, Aurélie BISTON, Renaud LENGELE, Nathalie DEVOS (effectifs), Marie FRANCOTTE, Julie WILLAERT, Anne-Sophie JANDRAIN, Julie MILLAN, Mélanie TOMBOY (suppléants).

11 ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

11.1 Composition

Isabelle PAAR, coordinatrice ATL
Carole BARBIER : coordinatrice des plaines

11.2 Fonctionnement :

Le service ATL de la commune pour but de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants durant leur temps libre en répertoriant et en proposant aux enfants de 3 à 12 ans des activités avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et durant les congés scolaires. C'est la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants dans la Commune de Walhain.

11.3 La Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Objectifs : Réunir les opérateurs locaux, renforcer progressivement leurs actions et coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir, augmenter et améliorer encore la qualité de l'accueil en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Conformément au règlement de l'ONE concernant ces commissions, la CCA a été entièrement renouvelée après les élections du 14 octobre 2018 et la prise de fonctions de la nouvelle mandature.

Composition : Cette Commission est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) :

Y siègent avec voix délibérative :

Membres effectifs	Membres suppléants	
VAN BAVEL Isabelle Présidente	NAMUROIS Agnès	<i>Représentantes du Collège communal</i>
MARTIN Philippe	KEKENBOSCH Francine	<i>Représentants du Conseil communal</i>
LEMAIRE Nadia	HAUBRUGE Mélanie.	<i>Représentantes du Conseil communal</i>
SERNEELS Anne	BERGIERS Sébastien	<i>Représentants des écoles sur le territoire communal</i>
DEVILLE Stéphanie	MASSET Brigitte	<i>Représentantes des écoles sur le territoire communal</i>
PONCELET Hélène	PETRONIN Anne	<i>Représentants des écoles sur le territoire communal</i>
BISTON Aurélie	ANGULIN Emma	<i>Représentants des personnes qui confient les enfants</i>
OCTAVE Serge	HOTTARD Nathalie	<i>Représentants des personnes qui confient les enfants</i>
VANLIERDE Fanny	DALEMONT Alberte	<i>Représentants de l'éducation permanente</i>
BOURNONVILLE Claire	BARBIER Carole	<i>Représentants des accueillantes extrascolaires</i>
HAYNE Virginie	FRANCOIS Mariel	<i>Représentants des accueillantes extrascolaires</i>
MASSAUX Brigitte	GILLES Anne	<i>Représentants des accueils agréés ONE</i>
FRANCIS Sébastien	OVYN Gaëlle	<i>Représentants des services, associations ou institutions</i>
ORTS Yolande	DELESTIENNE Anne	<i>Représentants des services, associations ou institutions</i>
MARTIN Francis	MARTIN Ulrich	<i>Représentants des services, associations ou institutions</i>

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont voix consultative :

GILLIS Sophie : Coordinatrice de l'accueil à l'Office de la Naissance et de l'Enfance ;
 LOVENS Patricia : Représentante la Province ou de la Commission communautaire
 PAAR Isabelle : Coordinatrice ATL et secrétaire de la Commission Communale de l'Accueil.

Réunions de la Commission Communale de l'Accueil : les 26 mars, 4 juin et le 1^{er} octobre.

Pour les accueils extrascolaires dépendant de l'Administration communale :

Ecole Walhain centre : 5 jours par semaine ;
 Ecole de Perbais : 4 jours par semaine ;
 Ecole de Tourinnes-Saint-Lambert : 4 jours par semaine.

Pour l'école fondamentale de La Communauté Française : 5 jours par semaine. Depuis le 1^{er} septembre 2019, l'accueil extrascolaire de l'école « Le Bon Départ » à Nil a été confié par son P.O. à l'asbl « CFS » (Centre de formation sportive). Cet accueil extrascolaire de Nil est à présent intégré au programme CLE (Coordination locale pour l'Enfant) et sera prochainement agréé par l'ONE.

Formation des accueillantes :

Toutes les accueillantes des écoles communales et de la Communauté française ont suivi une formation de base de 100h obligatoire pour l'exercice de leur fonction. En 2018-2019, elles ont choisi des formations continuées dans différents domaines : santé et sécurité, animations ludiques, créativité, retour réflexif sur la fonction d'accueillante, etc.

Le tableau de formations 2019-2020 pour les accueillantes des écoles communales a été soumis au Collège communal et accepté. Pour les accueillantes travaillant à l'école « Le bon Départ » de Nil ce tableau doit être envoyé par le CFS à la coordinatrice ATL de la Commune et ensuite envoyé à l'ONE.

11.4 Plan d'action annuel 2018-2019

La Commission Communale de l'Accueil met sur pied un programme quinquennal de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) et soutient sa mise en œuvre. Ce programme CLE est décliné chaque année en un « plan d'action » qui établit les objectifs prioritaires et les actions concrètes à mener pour les atteindre au mieux.

Le plan d'action 2019-2020 a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 28 octobre.

L'accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est spécifique à chaque école. Ce projet respecte les normes de l'ONE et vise avant tout à offrir un accueil de qualité qui dépasse la notion de « garderie ».

L'extrascolaire des écoles communales est étoffé grâce au partenariat avec l'asbl Carbazole et le Centre de formation sportive (CFS) gérés respectivement par Mme Anne GILLES et M. Sébastien FRANCIS.

Ecole communale de Walhain-centre à partir du 23 septembre :

Eveil artistique	3 ^{ème} maternelle, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires	Lundi de 15h30 à 16h15
Dessin	À partir de la 3 ^{ème} primaire	Lundi de 16h15 à 17h15
Eveil musical et psychomotricité	2 ^{ème} , 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Mardi de 15h30 à 16h30

Ecole communale de Tourinnes à partir du 23 septembre :

Eveil artistique	3 ^{ème} maternelle, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires	Mardi de 15h30 à 16h15
Dessin	À partir de la 3 ^{ème} primaire	Mardi de 16h15 à 17h15
Eveil musical et psychomotricité	2 ^{ème} , 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Jeudi de 15h30 à 16h30
Circomotricité	2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Jeudi de 16h30 à 17h30

Ecole communale de Perbais à partir du 23 septembre :

Eveil artistique	3 ^{ème} maternelle, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaires	Jeudi de 15h30 à 16h15
Dessin	À partir de la 3 ^{ème} primaire	Jeudi de 16h15 à 17h15
Eveil musicale et psychomotricité.	2 ^{ème} , 3 ^{ème} maternelles et 1 ^{ère} primaire	Lundi de 15h30 à 16h30

Les mercredis après-midi :

L'accueil du mercredi après-midi est ouvert aux enfants de 12h15 à 18h00 durant toute l'année. Les activités du mercredi après-midi sont proposées de 14h30 à 16h00 aux enfants qui restent à l'accueil.

Le programme des activités est conçu et réalisé par les accueillantes, en fonction du nombre et de l'âge des enfants présents ainsi que de la météo. Cette formule, basée sur leur expérience au fil des années, a été privilégiée pour les raisons suivantes :

- Les formulaires d'inscription du calendrier d'activités en usage les années passées étaient rarement ou mal complétés ; les enfants présents étaient souvent différents de ceux qui étaient inscrits (âge, nombre, etc.) et de ce fait, le programme était difficile voire impossible à respecter.
- Le décret « Code de qualité » (ONE) préconise de ne pas obliger un enfant à participer à une activité quand il ne le souhaite pas et de laisser du « Temps Libre » aux jeunes, déjà fatigués par leurs horaires scolaires et privés. L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi vise à respecter le rythme de chaque enfant présent quel que soit son âge et à remplir les exigences de l'ONE qui donne son agrément à nos accueils.

Les Plaines de vacances : Pour les enfants de 2,5 à 12 ans - ouvertes à tous.

Pâques : du 8 au 12 et du 15 au 19 avril (24 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 15 enfants de 6 à 12 ans)

Juillet et août : du 15 au 19 et du 22 au 26 juillet. Du 12 au 16 et du 19 au 23 août (45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 40 enfants de 6 à 12 ans)

Toussaint : du 28 au 31 octobre (23 enfants de moins de 6 ans et 21 enfants de plus de 6 ans)

Animateurs : Prise en charge par la Commune pour les trois-quarts du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. La Commune n'a octroyé, jusqu'à présent, qu'une seule de ces primes.

Coordination : Engagement de Mme Carole BARBIER comme coordinatrice « attitrée » pour prendre en charge les plaines de vacances.

Agrément « Centre de vacances » : La Commune obtiendra prochainement le renouvellement de son agrément ONE (prise de cours le 1^{er} juillet 2019) délivré par l'ONE sur base de l'examen d'un projet d'accueil renouvelé pour les plaines.

Publication : la brochure « Accueil temps libre pour les 3-12 ans, Associations »

La troisième édition a été réalisée par la coordinatrice ATL et distribuée en toutes-boîtes au début du mois de septembre. Cette édition compte deux nouveaux opérateurs d'accueil privés (Accord à Cœur et Atelier exploraCOEURS).

12 ACTION SOCIALE

12.1 Centre Public d'Action Sociale CPAS

12.1.1 Conseillers de l'Action sociale

9 membres :

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente) ; Nicolas ART ; Jean-Paul DELFORGE (démission le 4 décembre) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Alison AMEN ; Robert OLBRECHTS (démission le 8 juillet) ; Raymond FLAHAUT ; Carine ROSY ; Cyrill LIZEN ; Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE (depuis le 8 juillet). Philippe STRAPPART (depuis le 4 décembre).

12.1.2 Comité spécial du Service social

9 membres :

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente) ; Nicolas ART ; Jean-Paul DELFORGE (démission le 4 décembre) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Alison AMEN ; Robert OLBRECHTS (démission le 8 juillet) ; Raymond FLAHAUT ; Carine ROSY ; Cyrill LIZEN ; Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE (depuis le 8 juillet). Philippe STRAPPART (depuis le 4 décembre).

12.1.3 Bureau permanent

3 membres :

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente) ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Cyrill LIZEN.

12.1.4 Comité de concertation

5 membres :

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente) ; Raymond FLAHAUT ; Carine ROSY ; Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; Robert OLBRECHTS (démission le 8 juillet) ; Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE (depuis le 8 juillet).

12.1.5 Fonctionnement

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution
2015	913.428,08
2016	913.428,08
2017	897.292,48
2018	948.474,25
2019	1.030.751,48

12.2 Conseil Consultatif des Aînés

Composition : MM. Danielle GALLEZ (Présidente), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et Raymond FLAHAUT (Membres issus de groupes politiques) ; Edith CHAIDRON ; Jean-Marie DEPREZ ; Mimi DEPREZ ; Josiane HENRY (Membres à titre personnel).

Le nouveau Conseil s'est réuni pour la première fois ce 21 novembre :

- Présentation des membres et de leur intérêt pour les aînés
- Articulations avec les autres Commissions/Conseils et les instances communales
- Règlement et fonctionnement du Conseil consultatif des Aînés
- Le renouvellement du Bulletin des aînés
- Le projet des « boîtes jaunes » suite à une demande d'avis du Collège : boîte contenant un questionnaire et des données utiles en cas d'urgence médicale
- Divers

12.3 La Crèche communale « Le Petit Favia »

12.3.1 Conseil d'Administration

MM. Anne-Françoise DESIRANT-MARCHAND (Présidente), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Administratrice déléguée et trésorière), Aurélie Biston (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS et Fanny VANLIERDE (Secrétaire).

Réunions les 2 avril, 23 mai, 19 juin, 16 juillet, 18 septembre et 16 octobre.

12.3.2 Assemblée générale :

MM. NAMUROIS Agnès (Présidente), BISTON Aurélie, BOUSMAN-ART Eveline, DELVILLE-GRANDGAGNAGE Bénédicte, LETHE Maud, MONCOUSIN Marcelle, MOUREAU-DELAUNOIS Andrée, VAN BAVEL-DE COCQ Isabelle, VANLIERDE Fanny (membres du Conseil communal), AMEN Alison, BALDEWIJNS-SAPART Eveline, DELFORGE Jean-Paul, DESRANT-MARCHAND Anne-Françoise, KEKENBOSCH-VANLIERDE Francine, LECHIEN Catherine, RASQUIN Mélanie, ROBERT Elise, ROSY Carine (membres du Conseil de l'Action Sociale).

Réunions le 2 mai et le 19 juin.

12.3.3 Personnel

Stéphanie CORNET : Assistante sociale et Directrice (21h/semaine)

Brigitte Overheyden : Infirmière 17h/ semaine

Justine CLOSSET : Puéricultrice temps plein

Sylvia MINSCHAERT : Puéricultrice $\frac{3}{4}$ temps

Geneviève JAUCOT : Puéricultrice $\frac{1}{2}$ temps (en écartement prophylactique et repos maternité : remplacée par Sükran Ozturk)

Sophie Lisart : Puéricultrice $\frac{1}{2}$ temps

Kimberley Jaenen : Puéricultrice $\frac{1}{2}$ temps (Maribel – contrat communal)

Noélie TOURNEMENNE : Puéricultrice temps plein

Angélique FRERE : Puéricultrice à 23h30/ semaine (remplacée par Sükran Ozturk pour 19h/sem)

Christelle DAMANET : Puéricultrice à 24h/semaine

Georgette PERNIAUX : Cuisinière $\frac{1}{2}$ temps

Etienne ERIC : Personnel entretien 21h/semaine (Contrat communal)

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégialement. Ce projet continue à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexions menées en équipe.

En 2019, le personnel a suivi plusieurs formations individuelles afin de perfectionner les pratiques professionnelles mises en place au sein du milieu d'accueil.

Une journée pédagogique a été organisée, en matinée, l'équipe a bénéficié d'une formation axée sur l'alimentation et la diététique, en collaboration avec une diététicienne de l'ONE et l'après-midi a été consacré à une réflexion sur l'organisation des repas.

Une autre journée pédagogique a permis de bénéficier d'une matinée de formation en langue des signes et l'après-midi, l'équipe a repensé l'aménagement de l'espace de la section des grands.

Nous avons également bénéficié d'un recyclage en matière de réanimation pédiatrique et premiers soins.

Nous poursuivons le travail entamé sur l'alimentation saine et la préparation des repas. Nous veillons à proposer des produits frais et de saison. Une attention particulière est également accordée aux produits de chez nous (circuit court). Nous avons la volonté de garantir des conditions de vie saines, aux enfants qui nous sont confiés. Cet été, nous avons aménagé un mini potager, dans le jardin de la crèche et souhaitons le développer et soutenir le contact de l'enfant la nature et l'extérieur.

Une réunion d'équipe est organisée une fois par mois (2h en soirée).

Chiffres et statistiques pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2019 :

La capacité d'accueil est de 18 places à temps plein.

40 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil, dont 25 sont toujours présents au 30 novembre.

16 enfants à temps plein et 24 enfants à temps partiel

La crèche a ouvert ses portes : 227 journées

3547 journées d'accueil sont comptabilisées sur la période et le taux d'occupation s'élève à 86.81%. (94.79% journées de présences et jours couverts par un certificat médical compris).

La participation financière journalière moyenne est de 22.13€ et montant total des participations financières des parents s'élève à 71.745.84€ avec une rétrocession à l'ONE de 10.601.25€.

Une consultation ONE mensuelle est mise en place, avec la collaboration du Docteur Geneviève HUBERT et du Docteur Pauline TICHOUX.

Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musical assurée par un partenaire externe.

Grâce à l'octroi d'un subside ONE, le 1^{er} octobre, nous avons eu la chance d'accueillir la troupe de « La Bulle à sons », qui a proposé son spectacle « Concertion all'Alba » aux enfants.

Personne de Contact : Mme Stéphanie Cornet 010/65.38.30 - Champ du Favia, 6 à 1457 Walhain

12.4 La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups » asbl

La capacité d'accueil est de 24 places à temps plein.

Nombre d'enfants à temps plein : 15

Nombre d'enfants à temps partiel : 11

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 27

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 24

Horaire d'ouverture : de 7h à 18h30

Personnel :

Mme Isabelle VINCENT, infirmière pédiatrique, responsable de la Maison d'Enfants et volante dans les sections.

L'équipe du haut (les petits) est composée de :

Mme Marie-Hélène SEHA, puéricultrice temps plein

Mme Joëlle FRANZIN, puéricultrice temps plein

Melle Marine Dupont, puéricultrice à mi-temps

L'équipe du bas (les grands) est composée de :

Mme Marie-Anne CLOOTS, puéricultrice mi-temps

Mme Julie JANDRAIN, puéricultrice temps plein

Mme Françoise PIVONT, puéricultrice à mi-temps

Mme Nathalie BLUGE, technicienne de surface mi-temps. Modification de ce contrat à partir du 22 octobre avec poste mobile au sein des 10 maisons d'enfants de l'asbl.

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière. Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : L'observation : un outil au service du bien-être de l'enfant, sensibilisation à l'art de conter aux tout petits, outils d'éducation à la santé par l'ONE, repères et limites : faut-il punir ou sanctionner ?, formation « Le Kamishibai des petits », une formation incendie donnée par Afirst et conférences « Matinales de l'Enfance » ... Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités :

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjointe, 2 x par mois, des services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT 010/65.90.47 - lesptitsloups_crfe@skynet.be
Champ du Favia, 2 à 1457 Walhain.

13 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

13.1 Conseil d'Administration

MM. Alain WAFFLARD (Président), Jean-Paul DELFORGE (Vice-Président) ; Raymond FLAHAUT ; Geoffroy CASSART ; Vinciane GILARD (secrétaire) ; Philippe MARTIN ; Francine KEKENBOSCH.

Préposée ALE : Mme Edith DUBOIS 010/65.32.12

13.2 Statistiques

Données de base	Au 25 novembre 2019
Personnes entrant dans les conditions ALE*	122
Personnes réellement inscrites à l'ALE	60
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	17

* Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

* Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

13.3 Utilisateurs de l'ALE - types de prestations effectuées

Activités	Total utilisateurs 2019
Toutes activités confondues	19
Entretien du jardin	15
Enfants et malades	0
Formalités administratives	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	12
Autorités locales	1
Enseignement	2
ASBL	1

13.4 Formations

Deux modules en 2019. L'un, en octobre, consacré à l'entretien des espaces verts. L'autre, en novembre, consacré aux techniques de brico-dépannage (notions et exercices pratiques en plomberie, électricité, carrelage, etc.). L'ALE a également apporté son soutien financier à des demandes individuelles tout au long de l'année (reprises de formation)

13.5 Contact

Edith DUBOIS 010/65.32.17 – 010/60.67.93 walhain.ale@gmail.com

Dans les bâtiments de l'Administration communale, Place communale 1

Permanences : les lundis de 10 à 12h et de 13h à 15h

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2019.

Par Ordonnance :
Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Christophe LEGAST

Xavier DUBOIS